

**53<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE**

**Le Président Bouteflika félicite le Président Edgar Chagwa Lungu**

P. 24

**ALGÉRIE-NAMIBIE**

**M. Ouyahia reçoit la vice-Premier ministre de la République de Namibie**

P. 24

**ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS**

**Appel à bénéficier de l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme**

P. 24

**ALGÉRIE-JAPON**

**Le Japon salue le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et la stabilité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient**

P. 24

**EN NOVEMBRE À ALGER**

**2<sup>e</sup> Salon international de transport et de logistique**

P. 24

## PLF 2018

Le Directeur général du budget au ministère des Finances, Farid Bekka, a annoncé hier l'ouverture de 13.500 nouveaux postes d'emploi dans les secteurs de la Santé, de l'Education et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet de loi de finances 2018, ajoutant que les autres secteurs pouvaient recruter à hauteur de (1/5) des postes vacants disponibles à leur niveau. Lors d'une réunion avec la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée nationale populaire (ANP), dans le cadre du débat des dispositions prévues dans le projet de loi de finances 2018, M. Bekka a affirmé que le budget de fonctionnement avait connu «un léger recul», passant à 4.584 milliards de dinars dans le cadre du PLF 2018, contre 4.591 milliard de dinars en 2017. Parmi les causes de ce recul, M. Bekka a cité les changements opérés dans les salaires des travailleurs résultant du non remplacement partiel des départs à la retraite et des décès tel que prévu dans la loi de finances 2017, à savoir le remplacement de 1/3 des départs à la retraite, des décès et des démissions dans la Fonction publique.

P. 3

# Ouverture de plus de 13.500 nouveaux postes d'emploi dans le secteur public



**ARMÉE**  
**Gaïd Salah : «L'ANP poursuivra 'sans répit' ses efforts pour lutter contre les résidus terroristes»**

P. 4



**LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, M. GUITOUNI À PARTIR DE MOSTAGANEM : «Encourager les automobilistes à utiliser Sirghaz »**

P. 5

**Entrée en service de l'unité de production de panneaux solaires «Condor Electronic»**

P. 5

**SANTÉ**

## Déprime

**La lumière, c'est aussi une thérapie**

P. p 42-43

**Algérie Poste envisage la généralisation de l'usage de la carte Edahabia dans tous les distributeurs automatiques d'ici la fin de l'année**

P. 3

**FOTBALL**

**Le stade du 5-Juillet sera rouvert dans une dizaine de jours**

P. 22

**MDN**

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**  
► Un dangereux terroriste abattu et 2 enfants pris en otage libérés à Jijel  
► 3 casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale détruites à Batna et Aïn Defla

P. 4

## PALAIS DES EXPOSITIONS Inauguration du 22<sup>e</sup> SILA

La 22<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (SILA-2017), sera inaugurée aujourd'hui au Palais des Expositions des Pins maritimes (Alger). Des conférences et des rencontres culturelles

sont au programme de cette 22<sup>e</sup> édition qui accueillera plus de 520 maisons d'édition. L'Afrique du Sud sera l'invité d'honneur de ce salon qui se poursuivra jusqu'au 4 novembre.



## Horaire des prières

Mercredi 4 Safar 1439

Fajr	05:32
Dohr	12:32
Asr	15:34
Maghreb	18:03
Isha	19:23



### LI AMNIKOUM

## Emission consacrée demain aux risques du téléphone au volant



L'émission radio «Li Amnikoum», diffusée chaque jeudi de 16h à 17h sur la chaîne 1, sera ouverte demain aux questions des auditeurs en rapport avec la sécurité routière. Le thème retenu pour ce nouveau numéro sera «Les risques de l'utilisation du téléphone au volant».

### JUSQU'AU 27 OCTOBRE À L'ESSS

## Atelier sur l'extension de la protection sociale

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, organise jusqu'au 27 octobre à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS), un atelier sous-régional sur l'extension de la protection sociale au secteur informel et la sécurité sociale des non-salariés.

### LE 29 OCTOBRE À L'OPÉRA D'ALGER

## Karima Nayt en spectacle

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'artiste, chanteuse et danseuse, Karima Nayt, animera une soirée artistique dimanche 29 octobre à partir de 19h30 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.



### DEMAIN À L'INESG

## Conférence sur «Les objectifs du développement durable»

Dans le cadre de son cycle de rencontres intitulé «Confluences internationales», l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise demain 26 octobre à partir de 14h, une conférence sur «Les objectifs du développement durable et le dividende démographique : liens, perspectives et actions à considérer», animée



par M. Luay Shabaneh, Directeur régional du Fonds des Nations unies pour la population, du Bureau régional Etats arabes-ASRO-Caire.

### CE MATIN À L'ENSSMAL

## Enregistrement de témoignages sur la guerre de Libération

Sous le patronage du ministère du Moudjahidine et dans le cadre du programme «Rendez-vous avec l'histoire», le Musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h à l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) de Dély Ibrahim, (Alger), la 149<sup>e</sup> rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale. Cette rencontre se déroulera sous le thème «La participation de chacun dans l'enrichissement de la mémoire nationale avec des documents, des informations et des objets historiques». La rencontre sera encadrée par des professeurs universitaires, des historiens et des chercheurs.



## Météo



	Max	Min
Alger	24°	12°
Oran	27°	12°
Annaba	23°	12°
Béjaïa	23°	12°
Tamanrasset	28°	14°

### DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE À TIMIMOUN

## Formation à la sculpture murale sur argile

Le Centre algérien du patrimoine culturel bâtis en terre (Cap-Terre), organise du 29 octobre au 2 novembre à Timimoun, des cycles de formation à la sculpture murale sur argile.



### ELECTIONS LOCALES

## Tirage au sort des tranches horaires des interventions à travers les médias audiovisuels



Le tirage au sort pour la répartition des tranches horaires de diffusion des interventions des partis politiques et des alliances participant aux élections locales du 23 novembre, à travers les médias audiovisuels nationaux, aura lieu aujourd'hui au Palais de la culture Moufdi-

Zakaria à partir de 8h30, a indiqué la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) dans un communiqué. La HIISE a rappelé que cette décision vient en application notamment de l'article 177 de la loi organique N 16-10 relative au régime électoral ainsi que les articles 12 (alinéa 12) et 36 de la loi organique N 16-11 relative à la Haute instance indépendante de surveillance des élections. Ledit communiqué est considéré comme une invitation pour l'ensemble des partis et alliances concernés par l'opération du tirage au sort, a précisé la HIISE.

### JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

## Algérie-Télécom présente ses félicitations aux journalistes algériens



des professionnels de la presse nationale et leur souhaite plein de réussite et de succès à l'avenir.

### MÉDÉA

## Célébration de la Journée nationale de l'arbre

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, la wilaya de Médéa, organise ce matin à partir de 9h, une campagne de plantation d'arbres au pôle urbain de la wilaya.

### ALGÉRIE-POSTE

## Emission d'un timbre-poste sur le thème du don de sang



Algérie Poste (AP) procédera aujourd'hui à l'émission d'un timbre-poste, d'une valeur faciale de 25 DA, sur le thème du don de sang à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du don de ce liquide vital, a indiqué hier un communiqué de cette entreprise publique. La vente anticipée de cette nouvelle émission aura lieu aujourd'hui et demain, dans toutes les recettes principales situées au niveau des 48 wilayas, alors que la vente générale aura lieu le samedi 28 octobre 2017 dans tous les bureaux de poste, précise AP. Cette nouvelle émission philatélique sera accompagnée d'une enveloppe portant l'oblitération premier jour et dont le prix est de 7 DA, conclut la même source.

## ELECTIONS LOCALES

**Bechar : Nécessité de former des partenaires dans le processus électif**

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a mis l'accent, hier à Béchar, sur la nécessité de former l'ensemble des partenaires nationaux et locaux impliqués dans le processus électif dans le pays.

La formation des candidats des partis politiques ou indépendants, des agents de l'administration chargés de l'encadrement des différentes élections (présidentielle, législatives ou locales), des citoyens et même des journalistes sur les processus d'organisation et de déroulement des élections est devenue «nécessaire» pour la concrétisation des principes démocratiques des choix des femmes et des hommes durant les élections, a-t-il souligné à l'occasion d'une journée de formation intitulée «Droit à l'élection et la participation politique».

«Nous estimons que ce genre de rencontres peuvent être une des démarches de la HIISE en la matière, de même qu'elle



permet de faire connaître les rôles des organisateurs et des surveillants et autres observateurs des élections, ainsi que le rôle et la place des élections locales dans le développement économique et social local», a indiqué M.Derbal. Cette ren-

contre, à laquelle ont pris part aussi la présidente du Conseil national des droits de l'homme, la juge Fafa Benzerrouki, ainsi que le président de la commission des affaires juridiques du même conseil, en plus de plusieurs magistrats et universi-

taires, a été marquée par plusieurs interventions sur les questions liées au rôle et prérogatives du conseil national des droits de l'homme, le droit à l'élection et les pratiques politiques, le contrôle des élections, la complémentarité des rôles (administration, HIISE et candidats) et les élections locales et l'importance des questions juridiques.

En visite de travail d'une journée dans la wilaya de Bechar, M.Derbal visitera dans l'après-midi la direction locale de la réglementation et des affaires générales pour s'informer du dispositif concernant les élections locales du 23 novembre, avant de présider une rencontre avec les représentants de la presse nationale à Bechar.

## MOSTAGANEM :

**14 listes de candidatures pour l'APW et 215 pour les APC validées**

Quatorze listes de candidatures pour les élections à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et 215 listes pour celles des Assemblées populaires communales (APC), prévues le 23 novembre prochain, ont été validées dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris hier de la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya.

L'examen des dossiers de candidatures s'est déroulé conformément à la loi et s'est soldé par la validation de toutes les listes déposées pour les élections APW, soit 14 listes et celles des APC 215 listes, soit 212 de partis, deux d'indépendants et une d'alliance. Au sujet de la campagne électorale, qui sera lancée dimanche prochain, il a indiqué que 62 sites pour les meetings ont été retenus à travers les 32 communes de la wilaya

de Mostaganem et 549 sites et espaces pour l'affichage des listes de candidatures. Pour améliorer l'opération de vote, cinq nouveaux centres de vote regroupant 146 bureaux seront ouverts dans la commune de Mostaganem où se concentre un grand nombre d'électeurs, a-t-il fait savoir.

L'opération de structuration des centres et bureaux de vote et de révision des listes électorales a été marquée par l'établissement de 58.000 nouvelles cartes de vote que les services communaux entament leur distribution cette semaine.

La liste finale du corps d'électeurs de la wilaya de Mostaganem sera fixée le 31 octobre en cours après l'expiration de la période de révision ordinaire des listes électorales lancée au début du mois, a-t-on indiqué.

## PLF 2018 :

**Ouverture de plus de 13.500 nouveaux postes d'emploi dans le secteur public**

Le Directeur général du budget au ministère des Finances, Farid Bekka, a annoncé hier l'ouverture de 13.500 nouveaux postes d'emploi dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet de loi de finances 2018, ajoutant que les autres secteurs pouvaient recruter à hauteur de (1/5) des postes vacants disponibles à leur niveau. Lors d'une réunion avec la commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale populaire (ANP), dans le cadre du débat des dispositions prévues dans le projet de loi de finances 2018, M. Bekka a affirmé que le budget de fonctionnement

avait connu «un léger recul», passant à 4,584 milliards de dinars dans le cadre du PLF 2018, contre 4,591 milliard de dinars en 2017. Parmi les causes de ce recul, M. Bekka a cité les changements opérés dans les salaires des travailleurs résultant du non remplacement partiel des départs à la retraite et des décès tel que prévu dans la loi de finances 2017, à savoir le remplacement de 1/3 des départs à la retraite, des décès et des démissions dans la fonction publique. Pour 2018, il a été décidé de revoir ce taux désormais fixé à (1/5), ce qui signifie que les secteurs publics pourraient recruter (1/5) des postes vacants à leur ni-

veau, en raison des départs à la retraite, des décès et des démissions, a ajouté M. Bekka, soulignant que le secteur public comptait plus de 2,2 millions de fonctionnaires. 13.624 nouveaux postes budgétaires ont été ouverts dans les secteurs de la Santé (près de 8.000 postes), de l'Éducation nationale (près de 5.000 postes) et de l'Enseignement supérieur (près de 2.000 postes). M. Bekka a affirmé que l'ouverture de ces nouveaux postes «ne signifiait pas que les autres secteurs sont interdits de recrutement. Ces secteurs sont autorisés à recruter à hauteur de (1/5) des postes vacants disponibles à leur niveau».

## ÉDUCATION NATIONALE :

**Les personnels des services économiques réclament une dérogation de promotion**

La commission nationale des intendants de l'éducation nationale, affiliée à l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), a appelé hier le ministère de l'Éducation nationale à accélérer l'établissement d'une dérogation pour permettre la promotion des adjoints et adjoints principaux des services économiques et la participation au concours professionnel de promotion au grade de sous-intendant.

Lors d'un sit-in organisé devant la Direction de l'Éducation d'Alger-ouest, le président de la commission, Mustapha Nouaouria a précisé que

Cette action "s'inscrit dans le cadre de la poursuite des mouvements de protestations engagés par la commission depuis la rentrée scolaire 2017-2018", affirmant que la promotion des adjoints et adjoints principaux au grade de sous-intendant est une revendication "fondamentale", puisque le personnel en question est "classifié dans les grades 7 et 8 en vertu de la loi portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale".

A cette occasion, M. Nouaouria a appelé la tutelle à "hâter le traitement des dis-

fonctionnements contenus dans la loi 08-315 du 11 octobre 2008", estimant que les personnels des services économiques de l'Éducation est "le parent pauvre" du secteur.

En outre, M. Nouaouria a appelé également à la prise en charge du dossier des sous-intendants gestionnaires, titulaires de diplômes scientifiques, à travers "la valorisation de leurs expériences en gestion" et leur promotion au grade d'intendant et en finir avec "la gestion annexée" qui est, a-t-il dit, "un travail additionnel qui se fait en dehors de leurs établissements d'origine". Par ailleurs, l'UNPEF de-

mande une ouverture financière compensatoire pour la vente des livres scolaires et "un traitement similaire que les librairies privées auxquelles le ministère de l'Éducation nationale accorde une marge de bénéfice de 15 % de la valeur du livre scolaire". S'agissant de la prime scolaire fixée à 3000 DA, la Commission a mis en avant "l'impératif de trouver, dès la prochaine rentrée scolaire, une solution définitive quant au mode de versement de cette prime", précisant que "le paiement comptant de cette prime engendre des problèmes qui finissent souvent devant la justice".

## SELON UN COMMUNIQUÉ DE CETTE ENTREPRISE PUBLIQUE

**Algérie Poste envisage la généralisation de l'usage de la carte Edahabia sur tous les distributeurs automatiques d'ici la fin de l'année**

Algérie Poste (AP) envisage la généralisation de l'usage de la nouvelle carte Edahabia sur tous les distributeurs automatiques des billets de banque d'ici la fin de l'année et à travers tout le territoire national, a indiqué hier un communiqué de cette entreprise publique.

«Dans le cadre de sa politique du développement des prestations électroniques qui s'inscrit dans la stratégie de modernisation des services, et afin d'assurer un service public de qualité et de se rapprocher davantage du client, Algérie Poste porte à la connaissance des citoyens qu'elle envisage la généralisation de l'usage de la nouvelle carte Edahabia sur tous les distributeurs automatiques des billets de banque d'ici la fin de l'année et à travers tout le territoire national», lit-on dans le communiqué.

A ce titre, AP a précisé que 173 GAB (guichet automatique bancaire) «ont été déjà basculés sur le nouveau système», ajoutant que cette opération «se fait de manière progressive afin de ne pas pénaliser les utilisateurs de l'ancienne carte CCP qui n'ont pas encore fait leur demande via le site web d'Algérie poste».

Dans ce cadre, l'entreprise a précisé avoir reçu 2 millions de commandes de la nouvelle carte via internet, alors que le nombre des utilisateurs des anciennes cartes est de 5 millions, invitant tous les clients ne disposant pas de la nouvelle carte à effectuer leurs inscriptions via le site d'AP ([www.poste.dz](http://www.poste.dz)).

Par ailleurs et afin d'assurer le bon déroulement de l'opération livraison et distribution des nouvelles cartes, AP a indiqué qu'un plan de relance du nouveau système monétique a été mis en place et qu'elle avait pris l'initiative d'octroyer d'office les nouvelles cartes Edahabia à l'ensemble de ses clients utilisant les anciennes cartes CCP (cartes actives).

«Ces nouvelles cartes leurs seront distribuées et délivrées aux niveaux des établissements postaux desservants les adresses indiquées, chacun en ce qui le concerne, sur le dossier d'ouverture de comptes courant postal ou sur le carnet de chèques», explique la même source.

Afin d'assurer le suivi de bout en bout, depuis la commande faite via internet jusqu'à la remise de la carte Edahabia, AP a assuré avoir mis à la disposition de sa clientèle un service de traçabilité à travers lequel le client peut suivre les différentes étapes de confection et de distribution de sa carte en consultant le site <https://baridinet.poste.dz/> ou en contactant le centre d'appel 15-30.

«AP poste n'a pas lésiné d'efforts et d'énormes moyens physiques et humains sont déployés afin d'assurer le bon déroulement de cette opération et de garantir le transport et la distribution des cartes à travers tout le territoire national», a souligné la même source, relevant que cette opération, «qui s'effectue d'une manière permanente, a enregistré un succès remarquable, enregistrant un taux de 60% des cartes Edahabia acheminées vers les établissements postaux sur tout le territoire national et remises à leurs titulaires».

A cet égard, l'entreprise a invité ses clients à se rapprocher des établissements postaux afin de récupérer leurs cartes Edahabia, «qui leur permettra d'effectuer un panel de services au niveau des GAB, via Internet, sur leurs téléphones portables et, dans un futur proche, le paiement de leurs achats sur les terminaux de paiement électroniques (TPE)».

Enfin, AP a rappelé que les grands axes tracés en ce qui concerne le nouveau système monétique sont fondés essentiellement sur les prestations financières offertes, telles que la digitalisation des transactions financières et monétiques, la modernisation des systèmes de paiement par l'utilisation des TIC et la dynamisation et l'intégration des services à distance.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

# Un dangereux terroriste abattu et deux enfants pris en otage libérés à Jijel

Un dangereux terroriste a été abattu et deux enfants pris en otage par ce criminel ont été libérés à Jijel, hier matin, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les opérations, toujours en cours effectuées dans les wilayas de Jijel et Batna, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Suite aux opérations de qualité exécutées par nos unités à Jijel et Batna/5 RM, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a abattu, ce matin du 24 octobre 2017 à Jijel, un dangereux (01) terroriste en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, et ce, lors d'une opération d'assaut et de destruction d'un camp pour terroristes», précise la source.

«L'opération a également permis la libération de deux (02) enfants âgés respectivement de cinq (05) et sept (07) ans, pris en otages par le criminel abattu», ajoute la même source.

Ainsi, «le bilan de ces opérations, toujours en cours, s'élève à l'élimination de cinq (05) terroristes et la capture de deux (02) autres en plus de cinq (05) femmes terroristes arrêtées et la récupération de six (06) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux (02) pistolets automatiques et une quantité de munitions».

Ces résultats dénotent «la ferme détermination des forces de l'Armée Nationale Populaire pour l'éradication définitive du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays».

Ils démontrent également l'état de désespoir des résidus de ces criminels, qui utilisent même des enfants pour exécuter leurs crimes abjects», note le communiqué du MDN.

## Trois casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale détruites à Batna et Aïn Defla

Trois casemates pour terroristes contenant des substances de vivre et une bombe de confection artisanale ont été découvertes et détruites lundi à Batna et Aïn Defla par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à des opérations de fouille et de ratissage, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 23 octobre 2017, 3 casemates pour terroristes contenant des substances de vivre à Batna/5e Région militaire, et une (01) bombe de confection artisanale à Aïn Defla/1re RM», précise la même source.

Dans le même contexte, et suite à l'opération de «qualité» menée à Jijel/5e RM par un détachement de l'ANP, ayant permis d'éliminer deux (2) dangereux terroristes, il a été procédé à l'identification d'un d'entre eux.

Il s'agit de B. Abderazzak alias Abou El Baraa», souligne le MDN.

En outre, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, à El Oued/4e RM, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6e RM, «13 contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, 10 détecteurs de métaux, 1.380 litres de carburant, 2 téléphones satellitaires et 4.406 sacs de tabac, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé 4 narcotrafiquants et saisi 14,3 kilogrammes de kif traité à Tlemcen/2e RM et Biskra/4eRM».

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté «56 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Tiaret, Bechar, Adrar et Tindouf».

## Deux dangereux terroristes abattus à Jijel (MDN)

Deux dangereux terroristes ont été abattus lundi après midi à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale «Suite aux opérations de qualité exécutées par nos unités à Jijel et Batna/5ème Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, cet après-midi du 23 octobre 2017 à Jijel, deux dangereux (02) terroristes en leur possession deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet automatique et une quantité de munitions», précise la même source.

«Ainsi, le bilan de ces opérations, qui demeurent en cours, s'élève à l'élimination de quatre (04) terroristes et la capture de deux (02) autres en plus de cinq (05) femmes terroristes arrêtées et la récupération d'armes à feu et d'une quantité de munitions».

## ARMÉE

# Gaïd Salah : «L'ANP poursuivra 'sans répit' ses efforts pour lutter contre les résidus terroristes»

L'Armée nationale populaire (ANP) poursuivra «sans répit» ses efforts pour lutter contre les résidus terroristes, a indiqué hier à Ouargla le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP au 2ème jour de sa visite à la 4ème Région militaire.

«L'ANP veillera et avec persévérance à coordonner sa démarche de l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, y compris la poursuite sans répit des efforts de lutte contre les résidus terroristes d'une part, la continuation voire l'accélération de la cadence de l'effort de développement de ses supports du corps de bataille, et ce, au service de l'Algérie et en défense de son avenir sûr», a souligné M.

Gaïd Salah qui a poursuivi sa visite par l'inspection et l'inauguration de quelques unités de la Région où il a tenu des rencontres avec l'état-major de la Région et les responsables des services de sécurité.

A l'entrée du siège du commandement de la Région et en guise de fidélité aux sacrifices des Chouhada et Moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération, le Général de corps d'armée, en compagnie du Général-major Cherif Abderrezak, commandant de la 4ème Région militaire, a observé un moment de recueillement sur l'âme du brave Chadid Chihani Bachir, dont le siège de la Région porte le nom, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

M. Gaïd Salah y a déposé une gerbe de fleurs à la stèle commémorant



sa mémoire et a récité la Fatiha sur son âme et celles des valeureux Chouhada.

A Bordj Omar Idris (Ilizi), le Général de corps d'armée a inauguré l'hôpital de campagne où il a suivi une présentation sur cette structure et a visité ses différents pavillons.

Cet édifice prodiguera la prise en charge médicale des personnels des unités et celle des citoyens de la localité de Bordj Omar Idris, assurée par des médecins généralistes, spécialistes et chirurgiens ainsi que des personnels du corps paramédical et des techniciens qualifiés chargés de la manipulation des différents équipements et matériels de pointe, selon la même source.

Il a également souligné lors de sa rencontre avec les éléments, que «cette importante réalisation constitue un maillon fort dans le raffermissement grandissant du lien entre l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et sa profonde valeur qui a joué un rôle capital dans l'aboutissement de notre glorieuse Révolution de libération».

Au siège du Commandement de la Région, le Général de corps d'Armée a présidé une réunion de travail avec le Commandement, l'état-major, les commandants des unités et les responsables des services de sécurité, où il a suivi un exposé global sur la situation générale

de la Région, présentée par les Commandants de la Région.

Par la suite, il a prononcé une allocution d'orientation, dans laquelle il a relevé «l'importance vitale de cette Région militaire et le rôle capital joué par ses unités déployées le long de la bande frontalière dans la sécurisation du pays de tous les fléaux et menaces, notamment le terrorisme, la criminalité organisée et la contrebande multiformes».

### L'ANP poursuivra sa démarche de développement de ses potentiels

«La synergie des efforts, la coordination et la complémentarité des actions constituent la meilleure démarche pour la concentration des forces afin qu'elles convergent vers un seul effort principal qui représente l'ultime objectif que nous voulons certainement atteindre, conformément aux orientations de Son Excellence le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et ce, grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant», a indiqué M. Gaïd Salah.

Il a ajouté que «ceci nécessite inéluctablement que les éléments de l'ANP, digne héritière de l'ALN, se singularisent par les qualités de loyauté et de dévouement et s'imprègnent des valeurs de fidélité et de patriotisme à l'instar de leurs valeureux aïeux qui se sont attachés à leur terre avec tout ce

qu'elle représente comme patrimoine civilisationnel et culturel abondant et riche et étant un capital historique national profond et glorieux».

«Ainsi, ils ont pu faire entendre la voix de la raison, atteindre l'avant-garde de la gloire et mettre leur patrie l'Algérie aux rangs des pays qui ont su narrer dignement leurs hauts-faits sur les pages de l'Histoire humanitaire.

L'humanité se souviendra éternellement de l'altérité, l'esprit de sacrifice et de bravoure, des qualités par lesquelles se distingue le peuple Algérien», a encore souligné le Général de corps d'Armée.

En outre, M. Gaïd Salah a réaffirmé devant l'assistance que «l'ANP poursuivra sa démarche de développement de ses potentiels afin de renforcer les éléments du parfait accomplissement de ses missions constitutionnelles au service de l'Algérie et de son peuple, préservant son avenir sûr». «Telle est l'ANP digne héritière de l'ALN qui confère une grande importance à son histoire nationale avec tous les fondements de notre identité nationale autant qu'elle aspire avec une parfaite conscience et en accord avec ses grandes missions, à renforcer les capacités et les éléments de la sauvegarde de l'Algérie d'aujourd'hui et de demain contre tous les dangers quelle que soit la nature», a conclu le Général de corps d'Armée.

## Gaïd Salah inspecte et inaugure des unités de l'ANP à la 4e région militaire à Ouargla

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a poursuivi hier sa visite de travail et d'inspection à la 4e Région militaire à Ouargla par l'inspection et l'inauguration de quelques unités de la Région, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Lors de sa 2e journée en 4eme Région militaire à Ouargla, Monsieur le Général de Corps d'Armée,

Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a poursuivi sa visite par l'inspection et l'inauguration de quelques unités de la Région, où il a tenu des rencontres avec l'Etat-major de la Région et les responsables des services de sécurité», précise la même source.

«A l'entrée du siège du Commandement de la Région et en guise de fidélité aux sacrifices des Chouhada et Moudjahidine de la Glorieuse Révolution de libération,

Monsieur le Général de Corps d'Armée, en compagnie du Général-major, Chérif Abderrezak, commandant de la 4eme Région militaire, a observé une minute de recueillement sur l'âme du brave Chadid +Chihani Bachir+, dont le siège de la Région porte le nom où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorant sa mémoire et a récité la Fatiha sur son âme et celles de nos valeureux Chouhada», conclut le communiqué.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, M. GUITOUNI À PARTIR DE MOSTAGANEM :

## «Encourager les automobilistes à utiliser Sirghaz»

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a insisté hier à Mostaganem sur l'encouragement des automobilistes à utiliser «Sirghaz».

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que l'utilisation par les véhicules de ce carburant permet de se passer de l'essence qui est importé et, par conséquent, économiser les devises.

M. Guitouni a instruit, dans ce sens, le directeur général de l'entreprise nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers «NAFTAL» à multiplier les centres de transformation des réservoirs de véhicules de l'essence vers GPL, ainsi que le nombre de stations service fournissant du Sirghaz qui est moins coûteux pour les automobilistes.

Le ministre a également exhorté les petites et moyennes entreprises (PME) à



investir dans le domaine des équipements de Sirghaz, insistant sur l'accélération d'un tel investissement.

«Nous devons atteindre, d'ici fin 2022, un taux de 60 % du parc automobile utilisant Sirghaz», a-t-il souligné.

Il existe, dans la wilaya de Mostaganem, un seul centre de transfert des véhicules vers le système Sirghaz, entré en service en 2016.

Ce centre a permis de réduire la durée d'attente de transfert de deux à trois mois l'année dernière à 20 jusqu'à 30 jours seulement en 2017.

Mustapha Guitouni a visité le centre de formation relevant de la société de transport maritime «Hyproc», filiale de Sonatrach, où un exposé lui a été présenté sur la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya, les projets d'électricité et de gaz naturel et autres produits pétroliers.

Le programme de la visite du ministre dans la wilaya de Mostaganem comporte l'inauguration d'une station service de Naftal à Hassi Mamèche et d'un centre de reconversion de véhicules en système Sirghaz, ainsi que l'inspection d'un chantier de réalisation d'une centrale électrique.

## ENERGIE

### Entrée en service de l'unité de production de panneaux solaires «Condor Electronic»

Une unité de production automatique de panneaux solaires relevant de la société «Condor electronic» est entrée dernièrement en service pour une capacité de production de plus de 130 mégawatts par an adoptant une technologie allemande, a-t-on appris de son directeur.

En marge du 8ème salon international des énergies renouvelables, énergie propre et développement durable «ERA» ouvert lundi à Oran, Toufik Benamara a fait savoir que l'introduction de cellules électro-lumineuses BB/4 permet d'accroître la capacité de production à 16,5 % de plaques solaires.

L'ancienne unité implantée à Bordj Bou Arreridj produit chaque année 75 mégawatts de plaques photovoltaïques permettant une augmentation de la production de l'ordre de 55 mégawatts.

Le coût global du projet s'étendant sur une superficie de 5.000 mètres carrés est de 400 millions DA, selon le même responsable qui a indiqué que la nouvelle



unité emploie actuellement 97 employés entre ingénieurs et techniciens.

Toufik Benamara a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'utilisation des énergies propres et sa généralisation.

La société «Condor électronique» expose, lors de ce salon annuel de l'environnement et des énergies renouvelables, pour

la première fois en Algérie, la nouvelle technologie «PERC» très développée dans le domaine de l'énergie solaire permettant une meilleure absorption des rayons et une augmentation de la production dépassant les 18 %, selon le directeur de l'unité.

M. Benamara a indiqué que le projet de cette technologie, actuellement en phase d'étude, entrera en exploitation au courant du premier trimestre de l'année prochaine.

Le 8ème salon international des énergies renouvelables, énergie propre et développement durable de trois jours au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran enregistre la participation 80 exposants nationaux et étrangers.

Initié par l'agence «Myriad» de communication, ce salon constitue un espace pour encourager tous les acteurs, entreprises et opérateurs nationaux et étrangers dans les domaines de l'énergie et l'industrie.

## EL-OUED:

### M.Zaâlane : «Aplanir les contraintes logistiques pour dynamiser les chantiers des routes frontalières»

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a fait état, hier dans la wilaya d'El-Oued, de la détermination de son département à aplanir toutes les contraintes logistiques pour dynamiser les chantiers des routes de sécurisation de la bande frontalière.

Les difficultés conjoncturelles suscitées par la nature des sites de localisation de ces projets en plein Sahara, ainsi que des spécificités de son relief et la rigueur de son climat, ont nécessité l'intervention des services techniques du ministère des Travaux publics pour la dynamisation et l'accélération de la dynamique de réalisation, a expliqué le ministre lors de la seconde journée de sa visite d'inspection dans cette wilaya.

M. Zaâlane a fait savoir, à ce titre, que le ministère a mis en place des mécanismes opérationnels susceptibles d'examiner toutes les contraintes entravant la continuité des chantiers de ces axes névralgiques dans les zones frontalières du Sud du pays, pour lesquels ont été accordés, au titre du programme national, un linéaire de 16.500 km, dont un 500 km sur le seul territoire de la wilaya d'El-Oued, en plus de la projection de 200 km pour l'année prochaine



(2018). Le ministère des travaux publics trouvera une solution finale aux contraintes d'approvisionnement, en prenant toutes les dispositions nécessaires pour fournir les moyens et équipements pour la création de sites d'entreposage de matières premières et de mobilisation de la ressource en eau, des éléments essentiels pour la réalisation de ces projets, a souligné le ministre.

Le ministre a annoncé, en outre, la mise en place prochaine d'une commission ministérielle d'enquête pour s'enquérir de visu de la mise en œuvre des recommandations prises pour la dynamisation

du rythme des chantiers de réalisation.

Et d'ajouter que «le programme concernant les projets de route de sécurisation des frontières s'inscrit au titre du désenclavement, de la prise en charge des préoccupations des populations nomades, et de la création de tracés fluides pour la circulation des forces de sécurité en charge de la surveillance et de la sécurisation de la bande frontalière, et la protection du territoire national de tout danger.

Dans la commune de Robbah (15 km au sud d'El-Oued), M. Abdelghani Zaâlane a écouté un exposé sur le projet de réalisation du chemin de wilaya CW-403 reliant, sur une distance de 219 km, la ville d'El-Oued à celle de Hassi-Messaoud, via la commune de Robbah.

Ce chemin de wilaya, qui connaît une intense circulation estimée à 6.000 véhicules/ jour, a enregistré la finalisation d'une tranche de 74 km située sur le territoire de la wilaya d'El-Oued, en attendant le reste à réaliser sur le territoire de la wilaya d'Ouargla.

Le projet de dédoublement de voies sur 11 km du CW-403 reliant El-Oued et Robbah a également été exposé au ministère des Travaux publics et des Transports.

## FORMATION PROFESSIONNELLE :

### M.Mebarki : «Impératif d'adapter des spécialités aux besoins du marché du travail»



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a mis l'accent lundi à partir de Blida sur l'impératif d'adapter des spécialités proposées à la formation au niveau des établissements de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail.

«Le secteur professionnel a un rôle à jouer dans la promotion de l'économie nationale, à travers l'adaptation de ses offres aux besoins du marché du travail dans l'objectif de former une main-d'œuvre qualifiée, recherchée par les entreprises économiques locales», a indiqué M. Mebarki à la presse au cours de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Cette politique adoptée par le Gouvernement, au titre des solutions alternatives aux hydrocarbures «a eu un écho favorable auprès des entreprises économiques qui y ont adhéré, en facilitant l'intégration des diplômés du secteur professionnel national», a-t-il ajouté, estimant que ce résultat «fructueux est la preuve que nous sommes sur la bonne voie, d'autant plus que l'entreprise économique est devenue un partenaire dans la mise au point des programmes de formation et de détermination des besoins du marché.» Le ministre a souligné l'intérêt de la formule formation par apprentissage qui permet à l'apprenti de passer 80 % de son stage en entreprise et le reste au niveau du centre renforcant ainsi ses chances d'obtention d'un emploi.

C'est «une politique qui paye», a-t-il dit, assurant qu'une majorité des apprentis trouvent un emploi avant leur fin de stage.

Près d'une quinzaine de rencontres régionales sur la formation par apprentissage avait été organisée en 2016, en collaboration avec de nombreux partenaires économiques concernés, ayant abouti à l'introduction, auprès du Gouvernement, d'un nouveau projet de loi sur l'apprentissage qui sera adopté par le Conseil des ministres et présenté devant le Parlement, a rappelé Mohamed Mebarki.

Ce projet de loi organise les relations avec les entreprises économiques en matière d'apprentissage, tout en déterminant les responsabilités de chaque partie concernée (centre de formation, apprenti et entreprise), a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le ministre s'est félicité des capacités de formation détenues par la wilaya de Blida à travers une vingtaine de centres de formation et quatre (4) instituts nationaux spécialisés, et loué, en outre, le développement insufflé à sa nomenclature de formation qui est adaptée aux spécificités de cette région à vocation agricole.

Un secteur clé dans les solutions prônées comme alternative aux hydrocarbures, a-t-il assuré.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a présidé, à cette occasion, la cérémonie de signature de nombre de conventions.

## ALGÉRIE-AFRIQUE Afripol atteindra tous ses objectifs à travers la mise en œuvre des mesures de lutte contre le terrorisme et la criminalité

Le Directeur exécutif du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), Tarek Ahmed Sharif, a affirmé hier à Alger qu'Afripol «atteindra» tous les objectifs pour lesquels il avait été créé, à travers la mise en œuvre des mesures «nécessaires» en matière de lutte contre le terrorisme et toutes formes de criminalité. «Afripol poursuivra la réalisation de tous les objectifs tracés à travers la mise en œuvre des mesures nécessaires pour la lutte contre la criminalité et le terrorisme», a indiqué M. Ahmed Sherif dans son allocution d'ouverture de l'atelier de travail sur «le renforcement des capacités de lutte contre le crime organisé transfrontalier, la cybercriminalité et le terrorisme», précisant que cette rencontre était l'occasion d'échanger les expériences entre les Etats membres d'Afripol et définir les défis sécuritaires en matière de lutte contre toute forme de criminalité pour la préservation de la stabilité des pays africains. Après avoir rappelé que cette rencontre était le premier atelier de formation organisé dans le cadre du mécanisme Afripol, visant la mise en œuvre du programme d'action de la première Assemblée d'Afripol, tenue en mai dernier à Alger, il a indiqué que la formation était «l'un des principaux volets» du programme d'action d'Afripol, basé essentiellement sur «l'échange de vues et d'expériences et la formation en matière de lutte contre le terrorisme» pour la réalisation de davantage de progrès en matière de lutte contre la criminalité. «Les groupes terroristes qui se sont alliés au niveau international utilisent à présent des technologies de pointe», d'où l'importance d'Afripol qui est l'espace idéal pour développer et conjuguer tous les efforts afin de lutter contre la criminalité, a-t-il estimé. Le responsable a salué le rôle de l'UA dans le règlement des crises qui est à même de «rétablir la sécurité et la paix en Afrique». Le directeur exécutif d'Afripol a salué le rôle de l'Algérie dans le soutien de cette organisation, remerciant le président d'Afripol et directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel pour «avoir mobilisé tous les moyens nécessaires» à la réalisation des objectifs de ce mécanisme africain. En marge de l'atelier, les représentants des polices africaines ont salué «l'expérience» de la police algérienne dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité. Le représentant de la République du Congo a mis en avant «l'expérience pionnière» de la police algérienne qui continue «à consentir des efforts importants dans la lutte contre le crime et ses incidences», soulignant l'importance de participer à ces rencontres pour tirer profit de l'expérience de la police algérienne et partant connaître les différents dangers des groupes criminels. Les défis sécuritaires en Afrique sont désormais «communs», a-t-il précisé. Le représentant de la police malienne, Mamatou Togola a salué «le soutien et l'appui» fournis par l'Algérie à son pays, mettant l'accent sur la coopération internationale en matière de lutte contre le crime et le terrorisme «sans laquelle les choses seraient plus complexes». Cet atelier abrité par l'Algérie se veut «une occasion favorable à l'échange d'expériences et d'expertises». Qualifiant «le travail des services de police africaine dans le cadre de l'Afripol de rêve devenu réalité», le représentant de la police ougandaise a insisté sur l'impératif de «faire face aux menaces criminelles et terroristes». Les travaux de l'atelier auquel prennent part les représentants des polices africaines, d'Interpol et d'Europol, se poursuivent jusqu'à mercredi sous forme d'ateliers thématiques sur les défis en matière de lutte contre le crime organisé et le terrorisme et la consolidation de la coopération dans ce domaine.

APS

## ALGÉRIE-NAMIBIE Début des travaux de la 1<sup>re</sup> session de la Commission mixte de coopération algéro-namibienne

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> session de la Commission mixte de coopération algéro-namibienne ont débuté, hier à Alger, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et de la vice-Premier ministre et ministre des relations internationales et de la coopération de la Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah.

Mme Nandi-Ndaitwah, qui effectue depuis dimanche une visite de travail en Algérie, s'était dite «persuadée», à son arrivée à Alger, que cette première session de la commission mixte de coopération, sera «couronnée de succès».

L'évaluation exhaustive de la coopération bilatérale et l'examen des voies et moyens susceptibles de conférer à cette coopération le caractère d'exemplarité et de qualité et de la mettre au diapason de l'excellence des relations politiques entre l'Algérie et la Namibie seront au centre des échanges entre les délégations des deux pays.

Les deux parties feront également «le point sur les négociations en cours de plusieurs projets d'accords bilatéraux appelés à enrichir le cadre juridique régissant la coopération bilatérale dans son ensemble».



### M.MESSAHEL L'A INDIQUÉ : «L'Algérie et la Namibie partagent les mêmes positions sur nombre de questions internationales»

L'Algérie et la Namibie partagent les mêmes positions sur nombre de questions internationales, a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

«Je me félicite de la régularité des consultations et de la concertation entre les deux pays, marquées par la convergence de vues sur les principales questions régionales et internationales», a souligné M. Messahel lors des travaux de la commission mixte algéro-namibienne.

Il a ajouté que le dialogue «fructueux et utile» lors de cette commission «sera davantage approfondi à la faveur de la prochaine visite à Alger du président de la Namibie». Cette réunion

permettra également une opportunité pour donner «une nouvelle impulsion dans divers domaines tant au plan économique que politique». Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté qu'il était «essentiel d'explorer l'immense potentiel des deux pays pour améliorer le climat des affaires», soulignant «l'excellence des liens historiques et d'amitié indéfectible entre les deux pays qui trouvent leur singularité dans la lutte commune pour les libertés et la dignité et le partage des idéaux de paix et de justice».

Cette session «ne manquera pas de hisser la coopération bilatérale au niveau de l'excellence des relations politiques», a soutenu le ministre, ajoutant que «nous

voulons conférer à nos relations un nouvel élan qui soit à la mesure de nos potentialités et de nos ambitions pour un avenir prospère».

Il a relevé qu'il incombait aux opérateurs économiques des deux pays de «saisir les meilleurs opportunités d'affaires de part et d'autre pour ouvrir de nouvelles perspectives de coopération».

Pour le ministre, «le niveau de la coopération est limité à la coopération technique, notamment entre le ministère des Moudjahidines et celui des Vétérans namibiens, entre l'agence Algérie presse service (APS) et son homologue de Namibie et l'octroi de bourses annuelles à des étudiants de Namibie

pour la poursuite des études supérieures en Algérie».

Il a salué, à cet effet, le travail effectué par les délégations des deux pays, réunies en novembre 2016, permettant d'«identifier les actions concrètes de coopération et de définir les recommandations pour l'approfondissement des relations économiques scientifiques et techniques».

Ce travail, a rappelé le ministre, a été couronné par la finalisation de plusieurs projets, d'accords et de mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs.

«Plusieurs projets sont en cours de négociation. Nous allons renforcer le cadre juridique de notre coopération et j'invite les experts pour sa finalisation», a-t-il conclu.

### LA VICE-PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA COOPÉRATION DE NAMIBIE, NETUMBO NANDI NDAITWANA L'A AFFIRMÉ : «L'Algérie jouit d'un leadership en Afrique dans son effort pour le règlement des conflits»

L'Algérie jouit du rôle de leadership en Afrique pour ses efforts dans le règlement des conflits, a affirmé hier à Alger la Vice-premier ministre, ministre des Relations internationales et de la Coopération de Namibie, Netumbo Nandi Ndaitwana.

«Nous félicitons l'Algérie pour son leadership, elle n'épargne aucun effort pour le règlement des différends et apporte son soutien aux questions de décolonisation et du droit des peuples à l'autodétermination», a-t-elle souligné lors des travaux de la commission mixte algéro-namibienne.

Elle a indiqué qu'il était «impossible de parvenir au progrès sans la réalisation de la paix et la stabilité», ajoutant que tous les citoyens d'Afrique doivent



jouer de leurs droit à l'autodétermination.

«Je voudrais faire référence ici à notre position commune par rapport à la lutte du peuple du Sahara occidental», a-t-elle expliqué. Pour ma ministre de Namibie, l'Algérie «a toujours

eu un rôle important dans la lutte contre la colonisation et l'apartheid», rendant hommage au défunt président Ahmed Ben Bella et au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Nous sommes amplement reconnaissants pour la soutien qu'avait apporté l'Algérie à l'indépendance de notre pays», a-t-elle relevé, soulignant la nécessité de consolider des relations économiques entre les deux pays en identifiant les domaines de «coopération prioritaire». «On doit créer un environnement favorable. Nous devons nous engager pour aller à des résultats tangibles», a-t-elle insisté, appelant à «renforcer les relations bilatérales dans les domaines de la sécurité, du commerce, des mines et de la formation».

## JOURNÉE DES NATIONS UNIES L'Algérie a "très tôt pris conscience" de la nécessité d'intégrer les ODD dans sa démarche de développement

L'Algérie a "très tôt pris conscience" de la nécessité d'intégrer les objectifs de développement durable (ODD) dans la démarche de planification du développement national et d'utilisation durable des ressources naturelles du pays, a indiqué hier le secrétaire général par intérim du ministère des Affaires étrangères, Rachid Beladehane, à l'occasion de la célébration de la journée des Nations unies.

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja et l'ambassadeur des Emirats arabes unis en Algérie, Youcef Khamis Subaa Al-Ali, ont convenu, lundi, de renforcer les relations bilatérales sur le plan parlementaire par la mise en place de deux groupes d'amitié parlementaire, a indiqué un communiqué de l'APN. Il a exprimé la "volonté politique soutenue" de l'Algérie à "poursuivre, malgré une conjoncture économique et financière difficile, son engagement irréversible de promouvoir le développement dans différents secteurs et de réaliser le bien-être de la population".

M. Beladehane a expliqué que l'Algérie "a opté, dès le départ, pour une approche de continuité et de consolidation des avancées importantes réalisées dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), lesquelles avancées sont illustrées dans l'atteinte, avant terme de la majorité des objectifs lancés en 2000". Ces progrès socio-économiques importants réalisés depuis 2000, font que l'Algérie dispose aujourd'hui de conditions propices à de nouvelles avancées dans tous les domaines", a-t-il dit, ajoutant que "c'est dans cette optique que des politiques et stratégies ont été mises en place pour se placer dans la logique de développement durable et persévérer dans l'engagement de garantir une vie décente à tous les citoyens". Il a relevé que ces politiques et stratégies visent à la fois "des objectifs d'importance capitale, voire stratégique, tels la réduction de la pauvreté, la création d'emplois,

la revitalisation des espaces ruraux et la réduction des disparités territoriales, mais également des objectifs opérationnels comme le soutien aux PME/PMI et la réhabilitation des infrastructures de base". Dans ce sillage, il a cité des "réalisations palpables" enregistrées dans la perspective de l'atteinte des ODD, à l'exemple de la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, deux phénomènes "quasiment éradiqués" en Algérie, grâce aux "différents plans de développement et au système de protection et d'aides sociales qui ont eu le mérite de contribuer à réduire les inégalités et à assurer une stabilisation sociale et économique", a-t-il fait valoir. C'est le cas également du capital humain "qui s'est nettement amélioré dans notre pays, à la faveur des résultats probants en matière d'éducation, où l'on enregistre un taux de scolarisation de 98,5% pour les enfants de moins de 6 ans, ou encore en matière d'accès aux soins de santé auxquels l'Algérie assure la gratuité à toutes les catégories de population depuis 1974", a-t-il ajouté, indiquant que l'objectif désormais est d'améliorer la performance du système de santé et de réduire les disparités géographiques. Il a affirmé que la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes est également "au centre des efforts" de l'Algérie, faisant remarquer que plusieurs instruments normatifs régissant le statut des citoyens et citoyennes en matière notamment civile, pénale, administrative, commerciale et électorale "ont été modernisés" pour renforcer les principes d'éga-



lité et de non-discrimination. En matière de promotion de l'environnement, M. Beladehane a noté que l'Algérie, "sans attendre l'accord de Paris sur le climat", s'est engagée dans un processus de transition énergétique, tout en s'inscrivant dans le sillage d'une économie verte et durable, soulignant que l'Algérie "s'est dotée d'une législation en adéquation avec les Conventions internationales et d'une stratégie environnementale sur dix ans, qui a pour base la tryptique : relance de la croissance économique, préservation des ressources naturelles et amélioration de la qualité de vie". Il a, par ailleurs, indiqué que pour l'Algérie, le programme des Nations unies à l'horizon 2030, qui a eu le mérite d'avoir appelé, de nouveau, à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement rénové et ravitaillé, "gagnerait à être orienté au bénéfice des pays en développement et sa mise en œuvre se doit d'être engagée sur la base d'une

réforme de la gouvernance économique mondiale pour créer les conditions qui favorisent le droit au développement". En se plaçant toujours aux côtés des pays les moins nantis, l'Algérie "n'a cessé de plaider pour la mise en place d'un moratoire sur le remboursement des dettes publiques, afin de permettre aux pays à faible revenu de corriger les effets de la baisse de leurs recettes d'exportation et les déséquilibres affectant leurs budgets nationaux", a-t-il mentionné. Il a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie a procédé, en 2010, de manière unilatérale et sans contrepartie aucune, à l'effacement de la dette de 16 pays dont 14 du continent africain pour un montant total de 1,4 milliard de dollars. L'Algérie a aussi engagé d'autres mesures d'entraide envers les pays du sud, telles que le rééchelonnement de la dette au profit du Nicaragua ou les dons et les prêts bonifiés au profit de la Tunisie, du Soudan, de Cuba et bien d'autres", a-t-il conclu.

## ALGÉRIE-JAPON-MOYENORIENT-AFRIQUE Le Japon salue le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et la stabilité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

Le Japon a salué le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et la stabilité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, dans une lettre rendue publique hier par l'ambassadeur nippon à Alger, Masaya Fujiwara, réaffirmant la détermination de son pays à renforcer les relations multiseCTORIELLES avec l'Algérie. M. Fujiwara s'exprimait dans cette lettre intitulée: «Un nouveau dynamisme de la diplomatie japonaise au Moyen-Orient et en Afrique du Nord: les quatre principes de Kono pour la paix et la stabilité de cette région» relative aux fondamentaux de la politique extérieure du Japon. Il a notamment souligné que son pays «apprécie le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix et la stabilité dans la région de l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient», avant de rappeler la tenue en septembre dernier au Caire de la première réunion de dialogue politique entre le Japon et les pays arabes co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue japonais, Taro Kono.

«A la faveur de cette réunion MM. Messahel et Kono s'étaient entretenus autour des relations bilatérales et des questions régionales. «Ils avaient convenu de renforcer les relations notamment dans le domaine de l'économie et de la lutte contre le terrorisme», a rappelé le diplomate japonais. En outre, Fujiwara a souligné l'intention de son pays de renforcer davantage les relations avec l'Algérie dans les domaines politique, écono-

mique, ainsi que dans l'éducation et la formation des ressources humaines «sur la base des 4 principes de Kono, axés sur la contribution intellectuelle et humanitaire, l'investissement pour le peuple et le renforcement des efforts politiques...»

### Le Moyen-Orient est une base de la paix et la prospérité pour le Japon

Revenant à la vision de la diplomatie japonaise concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'ambassadeur japonais a souligné qu'étant donné que cette région soit «un principal fournisseur des énergies, un grand marché potentiel avec plus de 500 millions de population, dont le PIB est de presque 4 mille milliards de dollars et qu'il se situe au centre d'un couloir de navigation, elle constitue une base de la paix et de la prospérité pour le Japon». Le Japon a défini la stratégie pour «une région indo-pacifique libre, ouverte et prospère avec une conception d'un élan créé par la conjonction entre l'Asie et l'Afrique, et entre l'Océan Indien et le Pacifique», a-t-il écrit, ajoutant qu'au milieu de ce dynamisme, le Moyen-Orient se présente comme «le pivot de ces deux conjonctions et c'est la raison pour laquelle le Japon aborde l'amélioration de l'attelage de l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient».

La lettre de l'ambassadeur évoque, dans ce sens, les déclarations de M. Kono, selon lesquelles «le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord étaient un des piliers de la diplomatie

japonaise, et travers lesquelles a manifesté l'idée de s'engager davantage dans la paix et la stabilité de cette région». Selon les principes de Kono, la base de la politique du Japon au Moyen-Orient et en Afrique du Nord repose sur le fait que «le Japon gagne la confiance en tant qu'ami en apportant sa contribution au développement économique et social de cette région depuis de longues années».

### Rétablir les négociations entre Palestiniens et Israéliens pour booster la coopération régionale

Regrettant le blocage dans le processus de règlement du conflit en Palestine occupée, le Japon, lit-on dans le document, est en train de «réaliser le concept du couloir pour la paix et la prospérité, qui promeut l'indépendance économique de la Palestine». A titre d'exemple, son projet phare, le Parc agro-industriel d'El Khalil (JAIP) a marqué son 10e anniversaire et est en train d'arriver à un bon résultat avec l'installation de 7 entreprises et la création de 130 emplois. «Un concept que le Japon compte élargir à d'autres domaines au niveau régional», a ajouté M. Fujiwara. Dans cette lancée, il a été souligné le soutien du Japon pour la relance des négociations entre Palestiniens et Israéliens pour l'accélération du développement économique de la Palestine et l'établissement de confiance à travers la coopération régionale.

## TRANSPORTS Tenue du 2<sup>e</sup> Salon international de transport et de logistique en novembre à Alger



Le 2<sup>e</sup> salon international de transport et de logistique "Logistical" se tiendra du 13 au 16 novembre à Alger, a indiqué hier le directeur de l'animation et du développement de l'entreprise à la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Rachid Sai.

Selon lui, une soixantaine d'entreprises algériennes et étrangères prendront part à cet événement et pourrait drainer plus de 2.000 visiteurs professionnels.

Placé sous le patronage du ministère des Travaux publics et des Transports, le salon international Logistical sera dédié, cette fois-ci, à la chaîne logistique, au fret et au transport des marchandises.

L'événement a pour objectif de permettre aux différents acteurs intervenant dans la chaîne logistique et le transport de marchandises d'exposer leur offres de services et rencontrer de nouveaux clients utilisateurs, a indiqué le même responsable lors d'une conférence de presse.

Il s'agira également de permettre aux entreprises et aux autres utilisateurs de connaître et d'élargir l'éventail des prestations présentées par les différents intervenants dans la chaîne logistique.

Le Salon prévoit aussi l'organisation de débats thématiques entre les différents intervenants dans la chaîne logistique, a-t-il ajouté.

Cette manifestation économique vise «à améliorer et à développer la chaîne logistique des entreprises algériennes dans leurs opérations à l'international ainsi qu'au niveau local et à contribuer à la réduction des coûts d'acheminement des marchandises», a souligné M. Sai.

Concernant la participation étrangère, il s'agit essentiellement d'entreprises européennes activant dans les transports et logistique, «qui apporteront leur savoir-faire aux opérateurs nationaux», a-t-il expliqué. Pour ce qui est de la participation des entreprises algériennes, il a cité les plus grandes sociétés de transport de marchandises et celles activant dans la logistique (Serport Spa) avec l'ensemble de ses filiales dont les dix (10) entreprises qui gèrent les ports nationaux. Il a également cité le Groupe nationale de transport maritime (GATMA Spa) et le Groupe Transports Routiers de Marchandises et Logistique (Logitrans Spa). En marge de ce salon, organisé conjointement par la Safex, la Caci et le cabinet d'expertise Relex, des conférences seront tenues sous forme de panels portant sur la thématique du transport de marchandises et de la logistique. Pour rappel, le pavillon maritime national couvre seulement 3% des opérations d'importations du pays. Quant au réseau de transport terrestre, il est constitué principalement de 4.600 Km de voie ferrée et de 108.000 Km de réseau routier.

## BÉCHAR : Le permis de construire pour les projets d'investissement désormais délivré en moins de 24 h

La délivrance du permis de construire pour la réalisation des projets d'investissements privés ou publics à Béchar se fera désormais en moins de 24 heures après la validation des projets, a annoncé lundi soir le wali. «Désormais pour encourager et inciter les promoteurs de projets à les implanter et permettre la réduction des délais de leur réalisation, la wilaya procédera à travers une cellule spécialisée à la délivrance de ce document en moins de 24 heures», a affirmé Tewfik Dziri, en marge de la présentation aux autorités de la wilaya et à la société civile du projet de création du premier parc d'attraction dans la commune de Bechar.

«A travers cette mesure, nous voulons accompagner les investisseurs pour l'implantation, la création et le développement de leur projet et ce, au titre des efforts de l'Etat tendant à la promotion et au développement des investissements publics et privés», a-t-il précisé.

Cette décision, accueillie favorablement par des investisseurs locaux et les représentants de la société civile présents à la rencontre, constitue un nouvel apport à la promotion des investissements et à leur implantation dans des délais record.

Elle vient aussi pour mettre un terme à l'une des plus lentes procédures administratives et techniques dont faisaient face les investisseurs, publics et privés, comme cela a été le cas pour la société "Saoura Ciment, filiale du groupe public industriel des ciments d'Algérie, qui s'est vu délivrer le permis de construire de sa cimenterie (en voie de réalisation à Ben-Zireg +50 km au nord de Bechar+) avec une année de retard sur le délai de lancement des travaux.

Actuellement, 23 projets ont été validés et bénéficieront de cette décision et ce, dans le but du renforcement et de la relance des investissements à travers la wilaya de Bechar, a fait savoir M.Dziri qui estime que les immenses potentialités minières, agricoles et touristiques de la région peuvent être un facteur de développement économique et social de cette partie du sud-ouest du pays.

## BÉCHAR Réalisation prochaine d'une centrale solaire

Une entreprise privée spécialisée dans la production de l'énergie solaire est en «pourparlers» avec la wilaya de Béchar pour la réalisation d'une centrale solaire, a-t-on appris hier du wali. «Actuellement, nous sommes en pourparlers avec cette entreprise pour la réalisation et l'équipement d'une première centrale de production de l'énergie solaire et qui pourra être implantée dans l'une des communes de la wilaya», a précisé Dziri Tewfik. «Ce projet énergétique que nous soutenons au titre du dispositif de soutien et d'encouragement des investissements pourra être un facteur de développement de l'exploitation des énergies renouvelables dans la région qui dispose de grandes potentialités en la matière», a-t-il ajouté. La wilaya de Béchar mise beaucoup sur le développement de ce genre de projets énergétiques pour couvrir une demande en constante hausse, dans le sillage de la forte dynamique socio-économique que connaît cette wilaya considérée comme un important gisement d'énergies renouvelables, ont fait savoir des cadres locaux du secteur de l'Énergie.

APS

## BATNA : Baisse du taux d'occupation des logements à 4,35 personnes

Le taux d'occupation des logements (TOL) a été revu à la baisse à Batna, atteignant les 4,35 personnes, à la faveur des multiples projets d'habitat dont a bénéficiés cette wilaya, a affirmé le wali, Abdelkhalek Sayouda.

Le TOL était estimé à 4,79 personnes par logement en 2009, contre 6,11 personnes par logement en 1999, a souligné le même responsable au cours d'une conférence de presse animée dimanche soir en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur des journalistes de la wilaya à l'occasion de la journée nationale de la presse.

La wilaya de Batna a bénéficié au titre des différents programmes de développement de 93.147 logements, tous segments confondus, dont 72.058 unités ont été achevées (14.778 logements publics locatifs, 44.162 logements ruraux et 12.363 unités de type participatif et promotionnel aidé), a fait savoir le chef de l'exécutif local.

«Les services de la wilaya suivent de près et minutieusement les travaux de réalisation de 21.089 logements, dont 4.222 unités à caractère social», a encore souligné le même responsable.

Il a également affirmé que des instructions ont été données à l'effet d'accélérer les chantiers de réalisation de 4.159 logements sociaux participatifs, inscrits dans le cadre d'un programme totalisant 7.447 unités de même type et dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 80%.

D'ici la fin de l'année 2017, la wilaya de Batna aura distribué 9,686 logements



publics locatifs et ce, depuis janvier dernier, a indiqué le même responsable, précisant que les travaux de réalisation de 4.176 unités de même type ont atteint 80% et que les dossiers des personnes devant bénéficier de ce quota étaient déjà en phase d'étude par les commissions de dairas concernées.

S'agissant du logement rural, M. Sayouda a indiqué que la wilaya a bénéficié cette semaine de 600 aides supplémentaires et ajouté que des instructions ont été données aux chefs de dairas pour prendre en considération

les cas jugés urgents.

Il est prévu, par ailleurs, la réception d'ici fin 2017, de 1.196 logements ruraux, a annoncé le même responsable, rappelant qu'un programme de 2.234 logements de même type était en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya.

Une vaste campagne de sensibilisation a été lancée au sein des bénéficiaires d'aide de l'Etat (1 million de DA) destinées à l'habitat rural, pour les inciter à achever les travaux de construction de leurs maisons.

## RELIZANE: Attribution de 160 logements sociaux à Ouled Yaiche et Ammi Moussa

Pas moins de 160 logements sociaux ont été attribués, lundi, dans les communes de Ouled Yaiche et Ammi Moussa (wilaya de Relizane).

La wali, Nacéra Brahimi a procédé, lors d'une visite d'inspection dans la daïra de Ammi Moussa à la remise

symbolique des clés aux bénéficiaires de ce quota, qui ont exprimé une immense joie. Ce quota englobe 86 logements à Ammi Moussa et 74 à Ouled Yaiche dont 40 pour des familles résidant au vieux bâti. Les autorités locales ont fourni tous les moyens nécessaires

pour le déménagement dans des conditions favorables. La wali de Relizane a inspecté, dans les quatre communes relevant de Ammi Moussa (El Ouedja, Ouled Yaiche, El Hassi et Ammi Moussa) des projets d'habitat, de santé, de jeunesse et sports et de collec-

tivités locales.

En outre, elle a tenu une rencontre avec la société civile pour s'enquérir des préoccupations de la population se résumant dans l'accélération pour l'ouverture du nouveau hôpital d'Ammi Moussa et les projets d'aménagement urbain.

## TIZI-OUZOU : Plus de 41,7 millions de DA pour la compensation des dégâts des incendies

Une décision de financement d'un montant de 41,7 millions de DA destinée à la compensation des dégâts des incendies de juillet dernier a été notifiée à la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi de la Direction locales des services agricoles (DSA).

Ce montant permettra de compenser la perte, suite à leur destruction par les flammes, de 2 208 ruches pleines, 394 ruches vides, 22 hausses de ruches, 31 têtes ovines, 2 bovins, 27 330 poulets de chair, 21 bâtiments d'élevage bovins et 126 serres avicoles et autres, a détaillé le chef de service Organisation de la production et appuis Technique (OPAT), Chebah Sid Ahmed.

L'opération de remises des décisions d'indemnisation aux victimes de ces incendies, dont la liste définitive a été arrêtée lundi lors d'une réunion du Comité technique de la DSA élargie à un représentant du Cabinet du wali, débutera à compter de la semaine prochaine et se fera par étapes en fonction de la disponibilité et de la nature du



produit à compenser, a expliqué ce même responsable.

Les bénéficiaires de cette mesure de compensation décidée par le président de la République, Abdelaziz Boutefflika, au profit des victimes des wilayas touchées par les incendies exceptionnels de l'été dernier, seront contactés par les subdivisions agricoles pour ré-

cupérer leurs décisions lorsque celles-ci seront établies, a-t-on expliqué de même source.

Par cette décision de compensation physique des pertes, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche vise à encourager l'activité agricole en permettant au professionnel de reconstituer son patrimoine et de continuer son activité, a rappelé M. Chebah. Tizi-Ouzou étant la wilaya qui a été la plus touchée par les incendies de juillet dernier avec la perte d'une vie humaine et des dégâts énormes occasionnés au secteur de l'agriculture et au patrimoine forestier, a reçu la part du lion de la cagnotte mobilisée par l'Etat pour cette opération d'indemnisation en recevant plus de 41,7 millions de DA sur un montant totale de 104 millions de DA, a-t-on appris de même source. La compensation des dégâts causés au patrimoine arboricole est, quant à lui, pris en charge par la Conservation locale des forêts, a fait savoir M. Chebah.

## CONSTANTINE : Campagne de plantation d'arbres et de préservation de l'environnement en milieu scolaire

Une campagne de plantation d'arbres et de préservation de l'environnement a été lancée, lundi à Constantine, en milieu scolaire dans le cadre de la manifestation nationale "Une main verte pour l'Algérie", a-t-on appris du président de l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE).

Organisée par cette association en collaboration avec la direction de l'éducation, cette campagne, qui sillonne un grand nombre d'écoles de la wilaya, vise à renouer avec la plantation d'arbres dans les établissements scolaires, afin de "garder l'élève en relation permanente avec l'environnement et l'impliquer dans l'action de la protection de la nature", a indiqué M. Abdelmadjid Sebih.

Lancée depuis le lycée Bouhali-Mohamed Saïd de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, cette campagne consiste à installer dans chaque établissement un club vert et à réaliser plusieurs activités environnementales, notamment des illustrations sur la méthode et les étapes de la plantation ainsi que la préservation des végétaux, la sensibilisation sur le rôle et l'importance des animaux, la présentation de conseils sur la propreté de l'environnement et le recyclage des déchets, a exprimé le même responsable.

Plusieurs établissements scolaires seront concernés par cette action dans les jours à venir, entres autres, l'école primaire Saïd Ben Yahia à la cité El-Mouna, un CEM à la cité du 20 août 1955, ainsi que d'autres établissements



dans les unités de voisinage (UV) 14, 8, 18 et 20 à Ali Mendjeli, a ajouté M. Sebih, qui a précisé que cette campagne fera le tour de la wilaya.

Entamée mardi dernier dans plusieurs wilayas du pays, la manifestation "une main verte pour l'Algérie" qui a été organisée par la fédération nationale de la protection de l'environnement (FNPE), vise à promouvoir la culture

environnementale dans la société, la réhabilitation des espaces verts et le soutien de l'éducation environnementale dans le milieu scolaire, a-t-on rappelé.

Il est à signaler qu'une session de formation sera organisée demain au palais du Bey du chef-lieu de la wilaya au profit des animateurs des clubs verts des établissements scolaires.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 46 morts et plus de 1.200 blessés en une semaine



Quarante-six (46) personnes ont trouvé la mort et 1.272 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés du 15 au 21 octobre au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi avec 08 personnes décédées et 19 autres blessées dans 18 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la protection civile ont effectué, durant la même période, 1.828 interventions pour procéder à l'extinction de 1.398 incendies urbains, industriels et autres. Pas moins de 5.165 interventions ont été également effectuées par les éléments de la Protection civile pour l'exécution de 4.502 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, souligne le communiqué.

## EL TARF : Trois individus sous mandat de dépôt pour trafic de produits hallucinogènes

Trois individus, poursuivis pour trafic de produits hallucinogènes, ont été placés sous mandat de dépôt par la brigade de la police judiciaire (PJ) relevant de la Sûreté de wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, du chargé de communication de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'une information faisant état de trafic de stupéfiants impliquant l'employé d'une officine, les services de la police ont procédé à l'arrestation de cette bande de malfaiteurs composée d'une

jeune femme, âgée d'une vingtaine d'année ainsi que ses deux (2) acolytes, issus des wilayas de Skikda et Annaba.

La jeune femme, originaire de la wilaya d'Annaba, est parvenue, jusque-là, à détourner les soupçons en se faisant accompagner par deux petites filles à bord d'un véhicule touristique conduit par son complice.

L'employé lui refilait "la marchandise" qu'elle dissimulait dans deux sacs à main avant de repartir tranquillement l'écouler ailleurs, a ajouté

la même source. Les mis en cause ont été appréhendés en flagrant délit en possession de 1.380 comprimés psychotropes ainsi que la somme de 147.750 DA et un faux billet de 2.000 DA, a-t-on encore précisé. Présentés devant le procureur de la république près le tribunal d'El Tarf, les trois (3) mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs, détention et commercialisation illicite de produits hallucinogènes et usage de faux billets.

## TLEMCCEN: saisie de 43 kg de kif traité à Maghnia

Les éléments de la sûreté de Tlemcen ont opéré, dernièrement, la saisie de 43 kg de kif traité à Maghnia, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée par le service régional de lutte contre la drogue et les psychotropes sur la base d'informations faisant état de la présence d'un trafic de drogue à proximité de l'entrée de Maghnia, a-t-on indiqué. L'inspection du lieu a permis la saisie de la quantité de drogue dissimulée



dans un sac en plastique contenant 42 plaquettes et un autre 50. L'enquête sur cette affaire se poursuit, a-t-on ajouté.

## PROTECTION CIVILE 21777 appels en une semaine

Durant la période du 15 au 21 Octobre 2017, Les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 21777 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses ... etc.

Concernant les secours à personnes 12713 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1566 blessés traités par nos secours médicaux sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 10921 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2071 Interventions ont été effectuées suite à 1272 accidents de la circulation ayant causé le décès à 46 personnes et les blessures à 1272 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi avec 08 personnes décédées et 19 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 18 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 1828 interventions pour procéder à l'extinction de 1398 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 5165 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4502 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

## SÛRETÉ NATIONALE Plus de 74 affaires traitées grâce au système d'identification automatique par empreinte digitale

Les services de police judiciaire ont élucidé durant le mois de septembre dernier 74 affaires criminelles à l'aide du système d'identification automatique par empreinte digitale (AFIS), a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«Soixante-quatorze (74) affaires criminelles d'atteinte aux personnes et aux biens ont été élucidées grâce au système d'identification automatique par empreinte digitale (AFIS) et à la mobilisation des cadres spécialisés au service central d'identification au niveau des Sûretés de wilayas», a précisé le communiqué.

«Dix (10) affaires ont été traitées par les cadres spécialisés au service central d'identification et 64 autres au niveau des sûretés de wilaya», ajoute la même source. Les services de la sûreté d'Alger ont également «élucidé 30 affaires criminelles à l'aide de ce système permettant d'identifier 982 suspects».

La DGSN a souligné «le rôle important du citoyen en tant qu'élément essentiel de l'équation sécuritaire, à travers la culture du signalement qu'il a désormais acquise, ajoutant que les services de la sûreté nationale «sont mobilisées H/24 pour recueillir les appels via le numéro vert 15-48 et le numéro 17.

## KENYA: 3244 cas de choléra et une soixantaine de décès

Le directeur kenyan de la Santé publique, Kepha Ombacho a déclaré que le pays avait enregistré 3.244 cas d'infection et 60 décès associés au choléra dans 18 comtés au cours des 10 derniers mois.

«Nous avons lancé une série d'activités dans tout le pays visant à éviter les morts liées à ce nouveau foyer de choléra», a déclaré M. Ombacho aux médias à Nairobi.

Le gouvernement a également mis en service un centre d'opérations d'urgence de la santé publique, pour veiller à la conformité aux réglementations de santé, de sécurité de l'eau et d'hygiène alimentaire dans les comtés affectés par le foyer de choléra, a-t-il dit. Il y a deux semaines, 13 personnes sont décédées du choléra à Baringo et à Marsabit dans le nord-ouest du Kenya. Des dizaines d'autres ont été hospitalisées. En juin, près de 50 personnes ont contracté le choléra alors qu'elles assistaient à une conférence sur la santé à Nairobi. Plusieurs autres cas se sont déclarés par ailleurs. En juillet, 14 personnes sont décédées du choléra au Kenya.

## MADAGASCAR L'UA appelle à davantage de soutien dans la lutte contre la peste dans ce pays

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a appelé lundi les pays membres de l'UA à consacrer des ressources financières et humaines pour contribuer à la lutte contre l'épidémie de peste à Madagascar. «Pour mettre fin à la transmission et remporter la bataille contre l'épidémie de peste, qui pourrait avoir des conséquences terribles sur la santé, l'économie et la sécurité, en l'absence de contrôles adéquats, nous devons renforcer notre réponse globale au niveau continental», a déclaré le président dans un communiqué. «Dans un esprit d'entraide entre Africains, et en tenant compte du fait que les maladies ne connaissent pas de frontières, j'appelle tous les pays membres de l'Union africain à fournir des ressources financières et humaines pour soutenir la lutte contre le foyer de peste actuel», a-t-il ajouté. Le foyer de peste s'est déclaré le 13 septembre et le gouvernement de Madagascar, avec le soutien de ses partenaires africains et internationaux a accéléré ses efforts pour lutter contre l'épidémie récente. Un comité national de coordination multisectorielle de la réponse a été créé, sous la direction du ministère de la Santé publique, afin de coordonner les actions de lutte contre ce foyer de peste. Selon les dernières estimations en date du ministère de la Santé, 1.032 cas au total avaient été signalés à la date du 18 octobre, dont 32 victimes décédées, dans 38 districts au sein de 15 régions. Selon la situation actuelle, le coût de ce plan de réponse conjointe unissant le gouvernement de Madagascar et ses partenaires est évalué à 9,5 millions de dollars. Les épidémiologistes du Centre de contrôle des maladies (CDC) de l'Afrique, déployés le 10 octobre, aident le ministère malgache de la Santé à coordonner la réponse des agences gouvernementales et d'autres partenaires, indique ce communiqué. La majorité des contaminations affectent les poumons, et la forme de cette maladie appelée «peste pulmonaire» est particulièrement dangereuse car les personnes contaminées peuvent en infecter d'autres simplement en toussant.

APS

# SALON NATIONAL D'INFORMATION SUR LE CANCER DU SEIN: La Palestine invité d'honneur

Le premier Salon national d'information sur le cancer du sein, dédié à la sensibilisation et la prévention contre cette maladie, se tiendra au Palais des expositions (SAFEX) à Alger du 26 au 28 octobre avec la Palestine comme invité d'honneur, a indiqué lundi la secrétaire générale de l'Association El-Amel d'aide aux cancéreux, initiatrice de cette manifestation en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

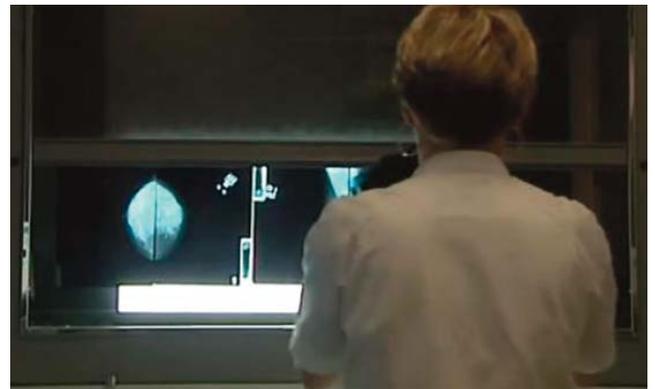
«Le Salon d'information sur le cancer du sein» qui sera inauguré par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière au niveau du stand "Essaoura", s'inscrit dans le cadre du programme de la célébration du mois international de la lutte contre le cancer du sein «Octobre rose+» a déclaré à l'APS Mme. Kettab.

Elle a précisé, en outre, que «cette manifestation annuelle consacrera des stands et des espaces en vue de répondre aux préoccupations des femmes en quête d'informations sur les symptômes de cette maladie, les moyens de prévention, les différents traitements disponibles...».

Le Salon, auquel prendra part le Centre palestinien de lutte contre le cancer du sein, sera animé par différents spécialistes notamment des responsables des établissements hospitaliers spécialisés, des laboratoires pharmaceutiques, des médecins ainsi que d'autres partenaires représentants différents secteurs.

Lors de cette manifestation, ouverte au large public, les professionnels de la santé (oncologues et autres) seront présents pour répondre aux préoccupations des visiteurs et donner toutes les explications demandées sur la maladie notamment la prévention. Pour sa part, le ministère mettra à la disposition du public des copies du Plan national du cancer (2015-2019) et des dépliant de sensibilisation.

Concernant le traitement, Mme. Kettab a expliqué que cette rencontre «vise



à faire connaître les différentes thérapies disponibles y compris la chimiothérapie, la radiothérapie, la thérapie ciblée, les soins palliatifs et l'accompagnement en vue d'améliorer la qualité de vie des cancéreux».

Soulignant que «quelque 11.000 cas de cancer du sein ont été enregistrés en 2017», la responsable de l'Association El Amel a annoncé la mise en place, lors de ce Salon, d'un stand de soutien psychologique, en tant que facteur important dans la guérison, et ce à travers des groupes de paroles.

Au programme de ce Salon, figurent des conférences thématiques les deux premiers jours, alors que le troisième sera consacré au dépistage précoce du cancer du sein au profit des visiteuses

dans le but de sensibiliser à l'importance de cet examen pour éviter les complications et optimiser les chances de guérison sans recourir à la chimiothérapie. L'accent sera mis, en outre, sur l'importance de l'activité physique pour réduire les risques de cette maladie.

Evoquant les progrès enregistrés par l'Algérie en matière de prise en charge du cancer du sein grâce à la stratégie mise sur pied par le ministère de la Santé dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, Mme Kettab a rappelé les programmes de sensibilisation et l'ouverture de nouveaux centres anti cancer, citant l'accès de plus de 5000 femmes à travers 20 wilayas au dépistage précoce.

## SELON UNE ÉTUDE Les pleurs des bébés activent des régions spécifiques du cerveau maternel

Les pleurs des bébés activent des régions spécifiques, liées aux mouvements et à la parole, du cerveau de leur mère, relève une vaste étude qui conforte la réalité biologique de l'instinct maternel. Selon cette étude menée dans onze pays et publiée lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), une mère entendant son enfant pleurer aura tendance à toujours avoir le même comportement: le prendre dans les bras et lui parler pour le rassurer. Comprendre ces réactions et les activités correspondantes dans le cerveau des femmes pourrait aider à identifier les risques de maltraitance encourus par les enfants, selon les chercheurs des Instituts nationaux américains de la santé (NIH) à l'origine de cette étude.

Ces derniers ont étudié le comportement maternel et le cerveau - via des imageries par résonance



magnétique (IRM)- d'un groupe de 684 femmes récemment devenues mères pour la première fois dans 11 pays de différents continents.

Les interactions que celles-ci ont eu avec leur bébé de cinq mois ont été observées et enregistrées, afin de voir si elles répondaient aux pleurs de leur enfant en montrant de l'affection, en le distrayant, le nourrissant, lui changeant la couche, le prenant dans les bras ou en lui par-

lant. En analysant des IRM d'autres groupes de femmes, ces chercheurs ont constaté en outre que les jeunes mères et celles qui avaient eu plusieurs enfants activaient des régions similaires de leur cerveau lorsque leur bébé pleurait.

L'étude constate que ces pleurs activent chez la plupart des femmes une région cérébrale liée à l'intention de se déplacer et de parler, ainsi que des zones frontales du cerveau

impliquées dans le langage et la capacité de parler et d'interpréter des sons. «Ces résultats laissent penser que les réponses des mères aux pleurs de leur bébé sont bien programmées dans le cerveau et communes à l'ensemble des cultures», concluent les auteurs de l'étude.

Celle-ci complète d'autres travaux montrant que le cerveau des femmes et celui des hommes répondent différemment aux pleurs d'un bébé, précise l'étude.

Ainsi la nuit, les hommes semblent moins entendre les cris des bébés que les femmes plus enclines à se lever pour aller les reconforter.

Même si les rôles parentaux ont évolué ces dernières décennies, ce sont toujours et le plus souvent les mères qui prennent en charge la plupart des tâches domestiques au quotidien et surtout celles liées aux tout-petits, selon d'autres études.

## LE MINISTRE DE LA SANTÉ M.HASBELLAOUI L'A AFFIRMÉ : « Les registres du cancer de population, un outil 'indispensable' dans la surveillance épidémiologique »

Les registres du cancer de population constituent un outil «indispensable» dans la surveillance épidémiologique des cancers, a affirmé hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.



Intervenant à la réunion annuelle du réseau national des registres du cancer de population, le ministre a indiqué que ces registres «constituent un outil indispensable dans la surveillance épidémiologique des cancers.

C'est un moyen de collecte, de stockage et d'interprétation des données relatives aux malades atteints de cancer», ajoutant que la surveillance des cancers est «une aide au pilotage et à l'évaluation des mesures de prévention et de prise en charge».

M. Hasbellaoui a souligné que les données épidémiologiques issues du réseau national des registres des cancers, mis en place depuis 2014, s'inscrivent dans «la tendance évolutive mondiale» compte tenu du vieillissement de la population algérienne et des facteurs de risque résultant de la transition épidémiologique qu'a tra-

versée le pays. Il a rappelé, par la même occasion, que la création du réseau national des registres du cancer, le premier du genre en Afrique, articulé autour de trois coordinations régionales (Sétif, Alger, Oran), «permet à l'Algérie de disposer de données fiables conformément aux standards internationaux».

Le ministre de la Santé a relevé que le plan national anti-cancer (2015-2019), adopté en 2015 vient par son axe stratégique 6 et l'arrêté n° 22 du 18 février 2014 renforcer et institutionnaliser les registres de cancer existants et leur généralisation à travers l'ensemble des wilayas. Il a noté que l'objectif de ces registres est de «déterminer notamment l'incidence des cas de patients atteints de cancers, la tendance de la maladie, l'évolution et la répartition géographique».

Selon lui, le principal défi consiste

à «disposer de données fiables relatives aux cancers compte tenu notamment de leur importance majeure dans la prise de décision dans le cadre du plan national anti-cancers».

Le ministre a ajouté que l'évaluation annuelle du réseau national des registres du cancer vise notamment à «présenter et à partager les résultats des activités du réseau, institutionnaliser la retro-information dans ce domaine, identifier les défis et arrêter la feuille de route de ce réseau national dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'information».

M. Hasbellaoui a soutenu que son département a privilégié une démarche qui fait prévaloir «la concertation, la participation, et l'appropriation dans la perspective d'un engagement de tous dans la mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer».

## SELON L'OMS Le Plan national anti-cancer initié par le président de la République est "très ambitieux"

Le Plan national anti-cancer, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est «très ambitieux», a estimé hier à Alger la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Triphonie Nkrunziza, considérant que l'Algérie est «en bonne voie» s'agissant de la prise en charge des cancéreux.

«Le plan national anti-cancer initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la période 2015-2019 est très ambitieux et le fait qu'il soit mis en œuvre sous sa houlette, reflète toute l'importance qu'il accorde à la prise en charge et à la prévention de cette maladie», a déclaré Mme Nkrunziza à l'ouverture de la rencontre annuelle du Réseau national des Registres du cancer.

Le Plan est également qualifié par la représentante de l'organisation mondiale de «très louable» et a donné des résultats «très encourageants», a-t-elle relevé, estimant que l'Algérie est «en bonne voie» dans ce domaine. «Nous avons remarqué une tendance vers une couverture universelle de tous les malades avec la possibilité pour eux d'accéder aux soins où qu'ils se trouvent», a-t-elle poursuivi, appelant l'Algérie à poursuivre le travail effectué jusque-là dans ce domaine.

Mme Nkrunziza a particulièrement insisté sur l'importance du volet de la prévention pour faire face à une maladie aussi redoutable, «même si cela peut être coûteux», considérant qu'il était «nécessaire de rapprocher les services de soins des patients».

«A l'OMS, nous conseillons que les soins de santé soient centrés sur la personne», a-t-elle ajouté, avant de féliciter l'Algérie pour l'acquisition de nouveaux accélérateurs, indispensables à la prise en charge des cancéreux et de l'assurer du soutien de l'OMS afin de «s'acheminer ensemble vers les Objectifs du développement durable (ODD) de 2030». Intervenant en sa qualité de chargé de l'élaboration et du suivi du Plan anti-cancer, le professeur Messaoud Zitouni a relevé, de son côté, l'importance de décortiquer les statistiques et autres données sur la maladie afin de présenter des «solutions plus pertinentes et plus adaptées» contre cette maladie.

«Partout dans le monde, les vrais registres du cancer ne donnent pas uniquement des chiffres, mais aussi des orientations et des directives», a-t-il souligné, à ce propos, faisant savoir que les données nationales inhérentes au cancer font ressortir des «disparités géographiques sans toutefois une prévalence de la maladie dans une région par rapport à une autre». Pour sa part, le Dr Kamel Bouzid, Chef de service d'oncologie au CHU Mustapha Bacha, a appelé les 48 directeurs de santé publique (DSP) pour agir et faire face à cette maladie, déplorant que certains d'entre eux «y vont au ralenti» et qualifiant de «totalement effarant» ce qui se passe sur le terrain en dehors des grandes villes.

## CANCER DU SEIN

### Près de 450 nouveaux cas dépistés au service de gynécologie de l'EHU d'Oran en 2017

Le service de gynécologie de l'EHU "1er novembre" d'Oran a enregistré, depuis le début de l'année en cours, environ 450 nouveaux cas de cancer du sein, a-t-on appris lundi du chef de ce service.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée «portes ouvertes sur le cancer du sein et du col de l'utérus», Pr Belkacem Chafi a fait part de près de 450 nouveaux cas du cancer du sein dépistés depuis le début de l'année, soulignant que les cas de décès suite à ce genre de cancer ont «nettement» baissé.

«Les décès enregistrés sont beaucoup moins qu'avant. Dans les interventions que nous pratiquons il y a zéro décès. C'est une

réelle révolution», s'est-il félicité, déplorant, toutefois, le fait que «beaucoup de femmes arrivent à l'EHU à un stade très avancé où nous n'avons pas suffisamment de temps pour les faire opérer».

«Oran enregistre une incidence des plus élevées sur le plan national (225 sur 100.000 habitants), ce qui est très préoccupant», a fait savoir Pr Chafi, estimant ne pas savoir pour le moment quels sont les facteurs favorisant cette incidence, «mais il y a lieu de noter que le cancer du sein touche à Oran de plus en plus de femmes jeunes (de la tranche d'âge 35-40 ans), ce qui n'était pas le cas avant», a-t-il observé.

Le diagnostic précoce reste, selon le spécialiste, le moyen idéal à même de

lutter contre ce problème de santé publique. Il revient aux femmes de faire le geste et de subir un dépistage à temps, a-t-il conseillé faisant observer que quand la tumeur du cancer est à 2,5 centimètres et que la femme peut la toucher à la main et la sentir, elle n'a même pas besoin de mammographie.

«Des progrès ont été enregistrés en matière de traitement du cancer du sein, mais pas en matière de prévention et de sensibilisation, il reste beaucoup à faire», a-t-il estimé, signalant que «beaucoup de femmes atteintes de ce cancer arrivent à l'hôpital dans un stade plus en moins avancé, où même les traitements les plus révolutionnaires ne pourront rien faire».

Le dépistage précoce du cancer constitue le meilleur moyen de lutte contre cette pathologie, qui peut être appuyé par des programmes adaptés en direction de la population, a-t-il conclu.

Plusieurs communications ont été présentées lors de cette demi-journée de sensibilisation abordant «le cancer du sein en Algérie», «le cancer du sein, est-il héréditaire?», entre autres.

Cette rencontre a été également marquée par des témoignages poignants de jeunes femmes atteintes du cancer du sein et des femmes avec des enfants en bas âge et dont la maladie leur a enlevé un organe primordial dans la vie de couple, comme elles l'avaient amèrement exprimé.

## DIABÈTE:

# 140.000

## bénéficiaires des prestations sanitaires de la clinique mobile de lutte contre cette maladie

Quelque 140.000 citoyens à travers les pays ont bénéficié, depuis 2011, des prestations sanitaires assurées par la clinique mobile de lutte contre le diabète, initiée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a-t-on appris lundi à Mascara d'un directeur régional d'un laboratoire participant à cette initiative.

Lors de l'arrivée de cette caravane dans la wilaya de Mascara pour un séjour de dix jours, Noureddine Djedjai a déclaré que cette clinique a accueilli depuis son lancement 140.000 citoyens de 21 wilayas visitées dont 50.000 ont bénéficié de consultations et 43.500 malades d'examen approfondis et un autre nombre de prestations d'hygiène sanitaire.

La clinique mobile assure, selon les explications fournies au wali de Mascara, Mohamed Lebka qui a présidé le lancement de cette manifestation au stade «8 mai 1945», un diagnostic gratuit aux malades âgés de plus de 35 ans et effectue des tests gratuitement pour déterminer les complications chez chaque diabétique.

Le président de l'association des diabé-

tiques de Mascara, Gaidi Baghdad a fait savoir que la wilaya a enregistré 12.000 malades chroniques dont 250 âgés de moins de 15 ans et des dizaines de moins de 4 ans.

L'intervenant a noté que la majorité des enfants diabétiques ont des mères divorcées, enseignant sur un lien entre cette pathologie et la situation psychologique et sociale.

APS

# Hypertension : les avantages du jus de betterave confirmés

Une nouvelle étude scientifique menée à grande échelle réaffirme les vertus du jus de betterave pour lutter contre l'hypertension artérielle.

Un verre de jus de betterave par jour suffirait à réduire significativement la pression sanguine des patients atteints d'hypertension artérielle. Telle est la conclusion d'une étude au long cours menée par sur un grand nombre de patients.

La betterave contient de fortes quantités de nitrate inorganique, qu'elle absorbe du sol grâce à ses racines. Dans le corps humain, le nitrate inorganique est converti en oxyde nitrique, qui permet la relaxation et la dilatation des vaisseaux sanguins.

Lors de l'étude, les chercheurs ont travaillé à partir d'un échantillon de 64 patients, âgés de 18 à 85 ans. La moitié d'entre eux prenaient un traitement médicamenteux pour leur hypertension, mais celui-ci se révélait inefficace. L'autre moitié souffrait d'hypertension, mais ne prenaient pas encore de médicaments. Au hasard, les 64 patients ont été répartis dans deux groupes : le premier groupe devait consommer chaque jour un verre de jus de betterave, alors que le second prenait du jus de betterave sans nitrate, le placebo. L'expérience s'est déroulée sur quatre semaines et s'est déroulée en double aveugle : ni le patient ni les chercheurs ne savaient dans quel groupe étaient répartis les participants.

Les résultats ont montré que pendant le traitement, les patients buvant le jus de betterave riche en nitrate avaient retrouvé une pression artérielle normale. Deux semaines après l'arrêt du traitement au jus de betterave, leur pression artérielle a grimpé de nouveau. Durant l'étude, la capacité de dilatation des artères de ces patients a connu une amélioration de 20%, et la rigidité des artères a diminué de 10% : deux facteurs qui diminuent le risque de maladies cardiovasculaires. Dans le groupe placebo, aucun changement n'a été observé.

## Un traitement accessible et peu coûteux à la portée de tous

Pour les chercheurs, la baisse de la pression artérielle observée est comparable à celle due à la prise d'un médicament, ce qui signifie qu'un régime alimentaire riche en nitrate inorganique est un traitement efficace, peu coûteux et accessible pour lutter contre l'hypertension. « Il est très important que les gens puissent prendre des mesures concrètes pour contrôler leur pression artérielle par des moyens non-médicamenteux, comme le fait de manger certaines légumes », insiste le professeur Alhulwa, co-auteur de l'étude. « Nous savons que beaucoup de



gens n'aiment pas prendre de médicaments à vie alors qu'ils se sentent bien. » Dans ce sens, la possibilité d'utiliser un produit naturel est très attrayant», concluent les auteurs. Ils recommandent d'ailleurs de ne pas bouillir les légumes riches en nitrate (chou, salade, betterave), car celui-ci se dis-

sout dans l'eau de cuisson. Mieux vaut privilégier le jus frais ou la cuisson à la vapeur. Menée à l'Université Queen Mary de Londres (Royaume-Uni), l'étude a été financée par une association (The British Heart Foundation) et publiée dans la revue scientifique Hypertension.

## Soigner l'hypertension avec des myrtilles



La consommation quotidienne de myrtilles permettrait de réduire visiblement l'hypertension artérielle en huit semaines, expliquent les chercheurs de la Florida State University. La myrtille est un allié santé précieux.

Antioxydante et riche en chrome, cette petite baie bleu-violetée serait également efficace pour lutter contre l'hypertension, d'après une étude publiée par la revue Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics. Les chercheurs américains de la Florida State University estiment qu'une consommation quotidienne de myrtilles pourrait réduire la tension artérielle en huit semaines,

rapporte l'agence Relaxnews. Les scientifiques ont mené l'étude sur 48 femmes ménopausées souffrant d'un début d'hypertension.

### Eviter une hypertension généralisée

Un premier groupe de patientes a consommé 22 grammes de poudre de myrtille congelée, soit l'équivalent d'une tasse de myrtilles fraîches, tandis que le second groupe a reçu 22 grammes de poudre placebo. Résultat : au bout de huit semaines, les femmes ayant mangé des myrtilles ont vu leur pression artérielle maximale baisser de 5,1% et celle minimale,

de 6,3%. Une amélioration de leur rigidité artérielle a également été mesurée. En cause : d'après les chercheurs, l'augmentation d'oxyde nitrique dans le sang.

Les valeurs concernant l'hypertension et la rigidité artérielle n'ont pas changé dans le groupe placebo. « À notre connaissance, c'est la première étude qui évalue les effets des myrtilles sur les fonctions artérielles et sur la population étudiée. Ces résultats montrent que les myrtilles peuvent éviter la progression d'une hypertension généralisée, commente l'auteur principal de l'étude, le docteur Bahram H. Arjmandi.

## UN CAFÉ PAR JOUR ÉLOIGNE LE CANCER DE LA PEAU

Une simple tasse de café par jour pourrait suffire pour prévenir l'apparition d'un cancer de la peau, déclarent des chercheurs américains dans une étude publiée dans le Journal of the National Cancer Institute ce mardi 20 janvier 2015. Mais quatre tasses par jour suffisent à rattraper le quota minimal pour prévenir le risque de mélanome malin, le plus meurtrier des cancers de la peau. Ce dernier commence en général par l'apparition d'un grain de beauté anormal, après une exposition au soleil courte et intense, comme lors de vacances.

### Quatre tasses de café pour 20% de risque en moins

L'étude a été menée sur plus de 447 000 américains (hommes et femmes) de peau blanche ayant un risque élevé de cancer de la peau. Les participants étaient en moyenne âgés de 63 ans au début de

l'étude, et n'avaient alors aucun mélanome déclaré. Au bout de dix ans de suivi, environ 3 000 personnes (soit 0,67%) ont été diagnostiquées avec un cancer de la peau. Après avoir évalué par des questionnaires la consommation journalière de café des participants, les chercheurs ont constaté que les buveurs de café minoraient leur risque de cancer de la peau.

En vérité, ceux qui buvaient au moins 4 tasses par jour avaient 20% de risque en moins de développer ce type de cancer que ceux ne consommant pas de café. Ils ont également constaté que plus on boit de café, plus le risque de mélanome malin diminue. Les personnes ayant bu du café décaféiné n'ont pas bénéficié des mêmes effets positifs, ce qui suggère que c'est la caféine qui entrerait en jeu.

L'étude a pris en compte les différents biais possibles, comme l'exposition aux UV, l'IMC, l'âge, le sexe, l'activité physique

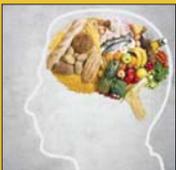


et la consommation d'alcool ou de tabac. Si l'étude est plutôt bienvenue pour les buveurs quotidiens de café, les auteurs soulignent que les chercheurs n'ont pas forcément généralisé aux autres types de population et rappellent qu'une trop grande consommation de caféine est malsaine pour la santé. Par ailleurs, une chercheuse britannique interrogée au sujet de ces travaux souligne que les chercheurs n'ont pas demandé aux participants de préciser leurs habitudes d'exposition au soleil ou la façon dont ils s'en protègent. « Au vu du taux de mortalité élevé de cette maladie et même si elles ont de modestes effets protecteurs, ces modifications de mode de vie peuvent avoir un impact significatif sur le nombre de décès dus au mélanome », soulignent les chercheurs, qui ont appelé à de nouvelles recherches pour en savoir plus sur le lien entre caféine et cancer de la peau.

# DÉPRIME : LA LUMIÈRE, C'EST AUSSI UNE THÉRAPIE

*En hiver, par manque de stimulation lumineuse, tous les rythmes biologiques fonctionnent moins bien et cela a tendance à nous mettre en veille. La luminothérapie, qui consiste à s'exposer à une lumière artificielle, peut être une solution pour éloigner la déprime.*

**Perte de poids : le cerveau serait capable de brûler les graisses**



Notre cerveau serait capable de transformer la graisse blanche (une mauvaise graisse qui fait grossir) en graisse brune qui permet de brûler plus de calories, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique Cell. Grâce à deux hormones naturelles, la leptine et l'insuline qui interagissent entre elles et qui favoriseraient cette transformation.

Les chercheurs de l'Université australienne de Monash à Melbourne ont découvert que la leptine, (hormone de satiété générée par les cellules graisseuses) et l'insuline (fabriquées par le pancréas quand le taux de sucre dans le sang augmente) agissent de concert pour que les neurones du cerveau transforment la graisse blanche en brune et brûle ainsi plus de calories.

« Ces hormones donnent au cerveau une idée précise des graisses présentes dans le corps », explique le professeur Tiganis du département de biochimie et de biologie moléculaire de l'Université de Melbourne et auteur de l'étude. « Parce que la leptine est produite par les cellules de graisse, elle permet de mesurer les réserves de graisses. Plus la graisse est présente, plus on trouve de leptine. L'insuline, elle, permet de connaître à l'avance les futures réserves de graisses car le taux de glucose augmente quand on mange ». Les chercheurs ont observé que, lorsque les enzymes appelées phosphatases étaient réduits, la graisse brune était créée en plus grande quantité et qu'un plus grand nombre de calories étaient alors brûlés.

## Un avenir thérapeutique

Les conclusions de cette étude sont encourageantes, mais pour garder un poids de forme, pas question de laisser tomber les règles nutritionnelles et abandonner l'exercice physique. La mise au point des traitements qui auront l'effet magique de faire perdre du poids aussi facilement n'est pas pour demain même si les scientifiques y travaillent.

« La transformation de la graisse blanche en graisse brune constitue une approche intéressante dans le développement d'agents d'aide à la perte de poids », explique le Professeur Tony Tiganis. « Nous pensons être capable, à terme, d'aider les gens à perdre du poids en ciblant ces deux enzymes », conclut le chercheur.

La luminothérapie a prouvé son efficacité : « 83 % d'effet thérapeutique sur la déprime saisonnière », selon le Dr François Duforez, praticien attaché APHP, fondateur du European Sleep Center à Paris, qui ajoute que « la lumière blanche et lumineuse du matin, riche en longueur d'onde bleue très énergétique est conseillée pour tout type de dépression, pas seulement la dépression saisonnière. »

## Objectif : réguler l'hormone du sommeil

La luminothérapie agit entre autres sur la sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil), plus élevée en journée qu'en soirée quand on est déprimé, d'où un manque de tonus. Il peut arriver que notre horloge biologique soit dérégulée et « le seul moyen de régler cette horloge biologique sur 24 h, c'est la lumière du soleil », explique le Dr Duforez. A la différence des lampes classiques à incandescence, les lampes de luminothérapie possèdent une « haute intensité polychromatique qui imite cette lumière blanche du soleil », explique le Dr Duforez. Mais attention, elles l'imitent seulement et ne jouent pas, comme le soleil, sur notre taux de vitamine D.

## On s'expose 30 minutes le matin

On se place à 30 ou 40 cm de la lampe, réglée sur 2500 lux, pendant au moins 30 minutes. Pas si contraignant, car on peut faire autre chose pendant la séance : « c'est une lumière assez agréable pour lire un journal, travailler sur ordinateur, prendre son petit déjeuner... », explique le Dr Duforez, qui précise qu'il est important que cette cure dure trois semaines pour rééquilibrer tous les rythmes autour de notre horloge biologique.

Lumière blanche ou lumière bleue ? La lampe bleue fonctionne sur le même principe que la blanche, à la grande différence qu'il s'agit à 100 % d'un photon bleu bien plus énergétique, explique le Dr Duforez. Avec ce type de lampe, une séance de 15 minutes flash peut suffire mais contrairement à la blanche, impossi-



ble de faire autre chose en même temps, la lumière, trop puissante, ne s'y prête pas.

Il y a très peu de contre-indications. Mais mieux vaut éviter si on est sujette aux problèmes ophtalmiques (cataractes, maladies de la rétine...). « Mal utilisée (trop souvent ou trop longtemps), la luminothérapie peut parfois créer aussi quelques effets indésirables comme des maux de tête », précise le Dr Duforez. Attention aussi en cas de prise de médicaments photo-sensibilisants comme certains antibiotiques.

## Le label CE médical est un gage de sécurité

On s'assure que la lampe ne contient aucun UV et une intensité de 2500 lux minimum. Même si on peut déjà ressentir des effets avec des lampes réglées sur 1000 lux, en triplant le temps d'exposition. Le design ne joue que si l'on souhaite être plusieurs à profiter de la séance, dans ce cas on privilégiera les panneaux. La version lunettes peut être une alternative pratique

et ludique mais prudence, les études sont encore partagées sur l'effet d'une lumière de ce type aussi proche de la rétine. Le petit plus ? Un variateur d'intensité lumineuse pour plus de confort. Compter environ 200 e pour une lampe de qualité.

## Note sélection de lampes anti-bleues

Dayvia slimStyle Woz2/02,199 €. Darty. Deux en un, cette lampe diffuse une lumière blanche ou bleue, au choix. Avec variateur, et jusqu'à 1000 lux d'intensité lumineuse. Lampe compacte de luminothérapie, 85 €. Nature et Découvertes. Petit prix, CE médical, avec une intensité allant jusqu'à 1000 lux. Grâce à son trépied, elle peut se transporter dans toutes les pièces de la maison.

Energy Up Bleu intense, Phillips, 200 €. Une petite Lampe bleue nomade qui recrée, grâce à cinq intensités lumineuses, la luminosité d'un ciel d'été. Pratique et discrète, elle est parfaite pour partir en voyage.

# CERVEAU : LA LUMIÈRE INFLUENCE NOTRE FAÇON DE RÉFLÉCHIR

Selon des chercheurs belges et français, l'exposition à une lumière orange aurait un impact positif sur les fonctions cognitives cérébrales. Cet effet est possible grâce à notre mémoire de la lumière, au cœur d'une nouvelle étude. « Pensez-vous que notre cerveau pouvait exécuter d'autant mieux une tâche cognitive, que nous avons été exposés à la lumière quelques heures auparavant ? » C'est la question que les équipes du centre de recherche du cyclotron de l'Université de Liège, en Belgique, et du département de chronobiologie de l'Institut cellulosources et cerveau de l'Inserm de Lyon se sont posées. La réponse : oui, si la lumière en question est orange. Dans une étude publiée par la revue PNAS, les chercheurs prouvent l'existence d'une mémoire de la lumière, appelée mémoire photique. La lumière, rappelle l'Inserm, joue un rôle indispensable sur notre cerveau et notre bien-être. Indispensable à la vision, elle régle également notre horloge bio-

logique, stimule notre cognition et aide à lutter contre la somnolence et la dépression hivernale. Mais « les mécanismes qui sous-tendent ces effets positifs de la lumière ne sont que très peu connus. » Il y a dix ans, les chercheurs ont découvert un photorécepteur, baptisé mélanopsine, essentiel dans la transmission de l'information lumineuse vers des centres du cerveau dits « non-visuels ».

## Le rôle cognitif de la mélanopsine

Les propriétés de ce photorécepteur ressemblent à celles des invertébrés, particulièrement sensible à la lumière bleue. « Toutefois, chez l'être humain, le rôle de la mélanopsine dans la régulation de l'éveil et de la cognition humaine n'est pas établi », précise l'équipe. Les chercheurs ont donc demandé à 16 volontaires d'exécuter une tâche cognitive simple avant d'avoir été exposé pendant 30 minutes à une lumière

bleue, verte ou orange, plus 70 minutes de noir complet. En observant le cerveau des participants à l'étude grâce à l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf), les scientifiques ont montré que l'impact de la lumière sur les parties du cerveau utilisées pour réaliser une tâche cognitive dépend de la couleur.

Ainsi, « une exposition préalable à la lumière orange avant une lumière test augmente l'impact de cette lumière test, alors qu'une exposition préalable à une lumière bleue produit l'effet inverse. » Un effet à l'instar de ce qui se passe avec la mélanopsine. « De façon générale, la lumière de notre environnement évolue au cours de la journée et ces changements modifient notre état. Cette recherche met en avant l'importance de la lumière pour les fonctions cognitives cérébrales et constitue une preuve en faveur d'un rôle cognitif de la mélanopsine », conclut Howard Cooper, chercheur à l'Inserm et principal auteur de l'étude.

## SOMALIE

## Le président somalien appelle à l'union contre les terroristes d'Al-Shebab

Le président somalien Abdullahi Mohamed a appelé lundi la communauté internationale à s'unir contre le groupe terroriste Al-Shebab.

Le Président a lancé cet appel lors d'un bref point de presse accordé aux journalistes à son arrivée à Addis-Abeba lundi.

L'explosion qui a frappé Mogadiscio le 14 octobre dernier, la plus grave que ce pays ait jamais connue, avec 358 morts et 56 disparus, donne le signal «pour nous unir contre notre ennemi, Al-Shebab, qui a commis cette atrocité contre des personnes innocentes», a-t-il dit.

«Elle menace non seulement la Somalie mais aussi nos pays voisins», a dit M. Mohammed.

«C'est pourquoi je suis ici pour rechercher le soutien et la solidarité de nos frères ici en Ethiopie».

M. Mohamed a salué l'Ethiopie pour son aide à la Somalie suite à l'attentat où ont également été blessés 200 personnes.

Selon le ministère éthiopien des Affaires étrangères, M. Mohamed devrait rencontrer le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn pour discuter des moyens de renforcer la paix en Somalie et la quiétude de la région en général.

Hailemariam Desalegn avait auparavant appelé les dirigeants de la région à travailler ensemble pour apporter paix durable et sécurité à la Somalie et à la région de la Corne de l'Afrique.

Selon lui, l'insuffisance du soutien apportée par la communauté internationale impose un fardeau énorme à la mission de paix en Somalie.

## GABON:

## Le gouvernement rejette toute «enquête internationale» autre que celle de la CPI

Le Gabon ne donnera suite «à aucune demande d'enquête internationale» sur les violences post-électorales d'août et septembre 2016 autre que celle lancée par la Cour pénale internationale (CPI), a déclaré lundi le porte-parole du gouvernement en réponse à une requête de l'Union européenne (UE).

Mercredi, dans un communiqué publié à Libreville, la délégation de l'UE dans le pays avait «insisté» de nouveau sur la nécessité d'une «enquête indépendante portant sur ces faits».

«Nous sommes surpris de cette demande, alors que le Gabon a déjà saisi, de sa propre initiative, la CPI, seul juge international reconnu par tous», a réagi au cours d'une conférence de presse le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Alain-Claude Billie By Nze.

«Nous nous en tiendrons à ce que dira la CPI.

Nous n'entendons, à ce stade, n'accéder à aucune autre demande d'enquête internationale», a souligné M. Billie By Nze, déplorant une «communication intempestive» de part de l'UE.

L'annonce de la réélection du président Ali Bongo Odimba, le 31 août 2016, avait provoqué des violences inédites: manifestations contre le pouvoir, interpellations par centaines, Assemblée nationale incendiée, assaut des forces de sécurité contre le QG du rival du président, Jean Ping. Le gouvernement a fait état de trois morts.

Une partie de l'opposition et de la société civile affirme avoir identifié une trentaine de morts, et parle de disparus.

En décembre, une mission électorale de l'UE avait conclu que le scrutin avait été entaché «d'anomalies» qui «mettent en question l'intégrité du processus de consolidation des résultats et du résultat final de l'élection». Les autorités gabonaises ont dénoncé à plusieurs reprises une «ingérence» de l'UE.

## KENYA

## Les Kenyans à nouveau aux urnes demain pour élire leur futur président

Les électeurs kényans se rendront à nouveau demain aux urnes pour élire leur futur président dans un climat particulièrement tendu à cause du boycott annoncé par l'opposition et de l'organisation dans la hâte du scrutin après l'invalidation en justice de la réélection du chef de l'Etat sortant Uhuru Kenyatta.

La Commission électorale (IEBC) assure être prête d'un point de vue technique et logistique, après avoir été accablée par la Cour suprême pour sa gestion du scrutin invalidé.

Mais son président Wafu Chebukati, de plus en plus isolé au sein de la commission, a publiquement émis des doutes sur sa capacité à «garantir la crédibilité» du scrutin.

D'autres part, les appels se multiplient en faveur d'un report de cette élection au Kenya, pays de quelque 48 millions d'habitants, au-delà de la date limite du 31 octobre, prévue par la Constitution.

Cette période d'incertitude et de tension, qui affecte déjà l'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Est, avait paradoxalement débuté par une décision historique, le 1er septembre.

Saisie par l'opposition, la Cour suprême évoque des irrégularités dans la transmission des résultats et invalide contre toute attente la présidentielle du 8 août, une première en Afrique.

L'IEBC a certes entrepris certaines réformes en vue du nouveau scrutin, mais l'opposition estime que l'institution est toujours partielle et majoritairement «acquiesce» au parti au pouvoir.

Dans ces conditions, le leader de l'opposition, Raila Odinga, 72 ans, a annoncé le 10 octobre son retrait de l'élection, et a promis de communiquer mercredi à ses partisans la marche à suivre pour le jour du scrutin.

En attendant, l'opposition a prévu de nouvelles manifestations mardi et mercredi malgré une interdiction par le ministre de l'Intérieur qui a affirmé que la campagne électorale s'est officiellement achevée lundi à minuit.

Au moins 40 personnes ont été tuées depuis le 8 août, la plupart dans la répression «brutale» des manifestations par la police dans des bastions de l'opposition, selon les organisations



de défense des droits de l'Homme.

Après s'en être pris verbalement aux juges de la Cour suprême, Uhuru Kenyatta, 55 ans, n'a lui-même cessé de répéter que le scrutin devait avoir lieu le 26.

Le gouvernement a également entrepris d'amender la loi électorale «dans l'urgence», officiellement pour corriger les erreurs évoquées par la Cour suprême.

Mais l'opposition estime que les amendements offrent de nombreuses possibilités pour «truquer» l'élection.

Le texte, adopté par le parlement, n'a pas encore été signé par le président Kenyatta, enjoint par la communauté internationale de s'en abstenir.

### L'opposition plaide pour un nouveau processus électoral

M. Odinga, déjà trois fois candidat à la présidence (1997, 2007, 2013), plaide pour l'organisation d'un tout nouveau processus électoral mais n'a pas formalisé son retrait.

Selon lui, l'élection de jeudi se résumera à un «sondage d'opinion» au sein du parti au pouvoir.

Le centre d'analyse International Crisis Group (ICG) estime lui qu'un report «aiderait à éviter une crise au Kenya», dix ans après les pires violences post-électorales de l'histoire du pays (1.100 morts).

«Au vu de la situation actuelle, organiser (l'élection) ne ferait que renforcer les divisions ethniques au Kenya et prolonger une impasse qui a déjà coûté des dizaines de vies», a soutenu l'ICG.

«Les institutions et les dirigeants politiques devraient envisager un court report, et de son côté, Odinga devrait s'engager à participer», a-t-il souligné.

Il y a lieu de rappeler que le 8 août 2017, les Kényans ont voté en nombre et dans le calme pour l'élection prési-

dentielle, dix ans après un scrutin marqué par des violences qui avaient fait un millier de morts.

Dès le lendemain, Raila Odinga, principal opposant au président sortant Uhuru Kenyatta, a rejeté les résultats, «manipulés» selon lui par piratage informatique, et qui semblent donner une confortable avance à son rival.

La Commission électorale (IEBC) a démenti tout piratage.

Les résultats officiels ont été proclamés le 11 août: Uhuru Kenyatta est réélu avec 54,27% des voix, contre 44,74% pour Raila Odinga, qui déposera un recours.

L'annonce des résultats a déclenché des émeutes et des pillages dans des fiefs de l'opposition, qui a dénoncé une «mascarade» et en a appelé au «peuple». Les violences ont fait 37 morts, dont 35 tués lors de heurts avec la police, selon la Commission nationale des droits de l'Homme.

Le 1er septembre, la Cour suprême a invalidé pour «irrégularités» la réélection d'Uhuru Kenyatta et ordonné l'organisation d'un nouveau scrutin dans les deux mois, une première en Afrique.

La nouvelle présidentielle a été initialement fixée au 17 octobre, avant d'être repoussée au 26 octobre, le système électronique prévu pour la nouvelle présidentielle n'ayant pas été prêt à temps.

Le 10 octobre, Raila Odinga a annoncé son retrait, à 16 jours de la nouvelle élection.

Il a réclamé son annulation et exigé l'organisation d'un nouveau processus électoral à une date ultérieure avant de se rétracter à condition si «de vraies consultations ont lieu, si de vraies réformes sont menées et qu'une réponse est apportée aux craintes que nous avons exprimées».

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

## WSRW met en garde l'UE contre l'inclusion du Sahara occidental dans un accord d'aviation avec le Maroc

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW) a mis en garde mardi l'Union européenne (UE) contre l'inclusion du territoire du Sahara occidental occupé dans le nouvel accord d'aviation qu'elle envisage de signer avec le Maroc.

L'Observatoire rappelle qu'en décembre 2016, la Cour de justice de l'UE (CJUE) avait clairement affirmé que le Sahara occidental est un territoire distinct et séparé du Maroc», et dans ce cadre, elle avait estimé qu'aucun accord avec le Maroc ne devrait l'inclure sans l'aval explicite et le consentement du peuple sahraoui.

Cet appel de WSRW coïncide avec le vote ce 24 octobre, d'un accord d'aviation euro-méditerranéen entre le Parlement Européen et le Maroc.

L'Observatoire a rappelé que la semaine dernière, la Commission des transports et du tourisme du Parlement européen avait «révisé à la hâte» l'accord

en question, et l'avait soumis au vote en plénière, pour approbation finale.

Le député européen des Verts, Florent Marcellesi, a déclaré à WSRW, que son groupe regrette «l'absence d'une majorité politique au sein du Parlement pour soutenir sa demande pour un avis juridique qui aurait permis une décision en toute connaissance de cause sur cette question juridique complexe ayant des implications géopolitiques critiques».

«Nous attendons toutefois que la Commission européenne clarifie la portée territoriale de cet accord, avant le vote», a-t-il dit.

Le parlementaire des Verts a ajouté que «les citoyens européens ont le droit de savoir si leurs avions volent illégalement ou pas, vers El-Ayoun et Dakhla (deux villes des territoires sahraouis occupés)». Pour sa part, Davide Contini de WSRW a déclaré qu'il ne

semble pas que le peuple sahraoui ait donné son consentement à l'exploitation de son espace aérien».

Il a expliqué que «si le Parlement européen doit approuver l'accord révisé hier, il est probable que les entreprises européennes opérant au Sahara occidental - pour le trafic de passagers ou de fret - restent dans l'incertitude juridique, notamment en ce qui concerne les règles européennes et internationales sur la sécurité et la sûreté aériennes».

Par ailleurs, WSRW relève qu'il existe déjà 11 vols internationaux par semaine au Sahara occidental, opérés par Binter Canarias et Royal Air Maroc.

Les vols relient Dakhla et El-Ayoun occupées à Gran Canaria.

Une nouvelle connexion contestée vers la France, via Transavia sera ouverte d'ici la fin du mois d'octobre 2017, selon l'observatoire.

## BREXIT: L'issue des négociations dépend de Londres

**Le président du Conseil européen Donald Tusk a estimé hier que Londres portait «la responsabilité» de l'issue des négociations du Brexit, évoquant même un scénario dans lequel la sortie du Royaume-Uni de l'UE n'aurait pas lieu.**

«En fait, c'est Londres qui porte la responsabilité de comment ceci se terminera, avec un bon accord, pas d'accord ou pas de Brexit», a déclaré M. Tusk devant le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg.

M. Tusk rendait compte devant les eurodéputés d'un sommet européen la semaine dernière durant lequel les 27 ont fait un geste envers Londres en acceptant de lancer les «préparatifs internes» pour la négociation à venir d'un accord commercial avec ce pays, qui sera conclu une fois qu'il aura quitté l'Union.

«L'UE se montrera à la hauteur de tous les scénarios tant que nous ne serons pas divisés», a ajouté M. Tusk, qui préside l'instance réunissant les 28 chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE.

«Nous devons garder notre unité quelle que soit la direction prise par les négociations», a-t-il martelé.

«Le test de résistance le plus dur doit encore venir.

Si nous y échouons, les négociations se termineront par notre défaite», a-t-il commenté. Faute d'avan-



cées suffisantes sur les trois dossiers prioritaires du divorce, et notamment sur la «facture» que Londres devra solder avant de quitter l'Union, les 27 autres pays de l'UE ont refusé la semaine dernière d'entamer les négociations sur la future relation attendues par le gouvernement britannique.

Les Européens réclament que le Royaume-Uni honore les engagements financiers pris en tant que membre de l'Union européenne, un point sur lequel les négociations ont jusqu'ici échoué.

Ils veulent aussi trouver un accord avec Londres sur le sort des citoyens européens au Royaume-Uni et des citoyens britanniques dans l'UE, ainsi

que sur la frontière nord-irlandaise, après le Brexit.

Lors de leur sommet à Bruxelles jeudi et vendredi derniers, les dirigeants européens ont toutefois voulu envoyer un «signal positif» à Londres.

Ils ont ainsi donné leur feu vert pour démarrer en interne le travail juridique qui permettra de lancer rapidement les négociations sur une éventuelle période de transition après le Brexit, prévu le 29 mars 2019, puis sur l'accord commercial qui liera le Royaume-Uni à l'UE à l'avenir.

Mais cette seconde phase des tractations ne pourra démarrer qu'à condition d'avoir clos les trois dossiers prioritaires liés au divorce, ont-ils insisté.

## CATALOGNE: La convocation de élections ne suffira pas à la suspension de l'autonomie



Le ministre espagnol de la Justice a affirmé hier que la convocation d'élections régionales anticipées en Catalogne ne suffira pas à elle seule pour empêcher une suspension de l'autonomie de la région et la destitution de son président Carles Puigdemont.

«La violation par M. Puigdemont de ses obligations ne se règle pas exclusivement en convoquant des élections», a déclaré le ministre Rafael Catala à la radio RNE, ajoutant qu'il faudrait «des élections et quelque chose en plus».

«Par exemple, déclarer expressément si cette déclaration d'indépendance qu'ils manifestent avec tant d'ambiguïté a eu lieu ou non», a-t-il précisé, alors que Carles Puigdemont pourrait s'exprimer au Sénat à Madrid avant que la chambre haute n'autorise, vendredi, le gouvernement à prendre le contrôle des compétences de la Catalogne.

«Il ne l'a pas fait jusqu'ici, donc ne croyez pas que je m'attende à grand-chose», a cependant ajouté le ministre conservateur espagnol.

Le chef du gouvernement central espagnol, Mariano Rajoy, a annoncé samedi à l'issue d'un Conseil extraordinaire des ministres sur l'activation de l'article «155» de la Constitution, des mesures relatives à la destitution du président du gouvernement catalan ainsi que tous ses conseillers en sus de l'organisation dans un délai de six mois, d'élections régionales anticipées en Catalogne et la limitation des fonctions du Parlement catalan.

Selon M. Rajoy, l'activation de l'article 155 s'applique aux circonstances exceptionnelles telles qu'elles prévalent actuellement en Catalogne.

Entres autres mesures décidées dans le cadre de l'article précité, figure également l'organisation d'élections régionales dans un délai qui ne saurait dépasser les six mois, a déclaré Rajoy.

Ces mesures seront débattues au sénat qui votera ce vendredi leur approbation ou non.

## SYRIE Plus de 3.100 «camps d'entraînement et ateliers de fabrication de munitions» détruits par l'aviation russe

Plus de «3.114 camps d'entraînement et ateliers de fabrication de munitions» des réseaux terroristes ont été détruits par les forces aérospatiales russes en Syrie, a indiqué le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou.

«L'aviation de guerre russe avait détruit 948 camps d'entraînement et 666 ateliers de fabrication de munitions des réseaux terroristes, depuis le début de leur opération de lutte anti terroriste en Syrie», a affirmé M. Choïgou lors d'une réunion des ministres de la Défense des pays de l'ASEAN «L'armée arabe syrienne avait stabilisé 998 villes et villages grâce aux opérations militaires qu'elle mène en collaboration avec les alliés et en appui de l'armée de l'air», a-t-il ajouté.

Déclenchée en mars 2011, la crise en Syrie a fait plus de 330.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

## POLOGNE: Un remaniement ministériel partiel dans les prochains jours

La Première ministre polonaise, Beata Szydlo a indiqué hier qu'un remaniement ministériel partiel sera opéré dans les prochains jours et qu'il fait l'objet actuellement de discussions au sein du parti au pouvoir.

Des discussions sur les détails de ce mini remaniement sont engagées avec le chef du parti Droit et Justice

au pouvoir (PiS) de Jaroslaw Kaczynski, avant de prendre une décision définitive qui sera annoncée dans les prochains jours, a souligné Beata Szydlo dans une déclaration à la chaîne polonaise TVN24.

L'année 2015 a enregistré le retour au pouvoir du parti conservateur (PiS), qui a remporté les élections

présidentielles de mai et parlementaires (Diète et Sénat) d'octobre.

Le parti PiS avait remporté lors des élections législatives du 25 octobre 2015, la majorité absolue des sièges à la Diète (235 sièges sur 460), avec 37,58% des suffrages, et au Sénat (61 sièges sur 100).

## ONU Guterres rappelle les défis auxquels le monde est confronté dont les conflits et les inégalités

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a rappelé les différents défis auxquels le monde est confronté, dont les conflits et les inégalités, et comment parvenir à les relever dans une lettre ouverte adressée aux peuples du monde entier à l'occasion de la Journée des Nations unies célébrée hier.

«Notre monde fait face à de nombreux défis, conflits et inégalités qui s'intensifient», a indiqué le secrétaire général dans sa lettre.

Pour M. Guterres, le monde a les moyens pour relever «ces défis nucléaires, climatiques, égaux, afin d'éviter d'aller dans une impasse».

Un message dans lequel le chef de l'ONU reconnaît presque le «manque de vo-



lonté» politique à venir à bout des problèmes «qui minent l'humanité».

«Les problèmes du monde n'ont pas de frontières», a-t-il dit en prenant le temps de revisiter les inégalités des peuples que certains Etats, a-t-il pré-

cisé, «s'évertuent à entretenir, et qui se manifestent à travers le racisme, la xénophobie ou encore la question des «apatrides» comme la situation des Rohingha en Birmanie».

Le secrétaire général de l'ONU a lancé donc un ap-

pel à tous les habitants du monde, à faire de leur mieux pour œuvrer pour l'égalité des peuples et la paix dans le monde.

«Lorsque nous aurons donné à tous les peuples la possibilité de jouir de leurs droits humains fondamentaux et de vivre dans la dignité, ces mêmes peuples seront les artisans de l'édification d'un monde pacifique, durable et juste», a-t-il fait prévaloir dans sa lettre.

La Journée des Nations unies, proclamée en 1947 par l'Assemblée générale des Nations unies, est célébrée tous les 24 octobre et marque l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies, le texte fondateur de l'organisation de l'ONU.

## ARCHÉOLOGIE

## Les vestiges de Honaine, un site majeur pour le patrimoine culturel national

Les vestiges historiques de Honaine, commune chef-lieu de daïra située à une cinquantaine de kilomètres de Tlemcen, constituent un site majeur pour le patrimoine culturel national, a indiqué hier l'archéologue et historien Abderrahmane Khelifa.



Cette cité renferme de nombreux sites et monuments historiques millénaires qui ont fait d'elle un passage obligé pour la «Route de l'or», a-t-il évoqué lors d'une conférence intitulée «Honaine la médiévale», animée au Centre des études andalouses de Tlemcen relevant du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Cette importance, Honaine la doit à la triangulation qui marque son implantation à quelques vols d'oiseau de Siga, berceau du royaume de Syphax (Ain Temouchent), Altava la romaine (Ouled Mimoune actuellement) et Pomaria, a-t-il signalé, rappelant qu'elle a fait l'objet, en 1993, de sa thèse de doctorat soutenue brillamment à l'université d'Aix En Provence.

Honaine fut appelée par les Romains Gypsharia et Artisiga.

Les Espagnols lui donnèrent l'appellation de «One», a indiqué le conférencier.

Son intérêt pour Honaine remonte à 1970, année à laquelle il décida de lancer des fouilles archéologiques sur place pour mettre à jour d'importants sites et monuments historiques enfouis, par les effets du temps et par les occupants espagnols et coloniaux, notamment, a-t-il fait savoir.

Certains de ces monuments, dont des stèles très anciennes, sont exposés au musée de Tlemcen, a-t-il ajouté, déplorant les dégradations subies par la cité médiévale du fait des constructions.

Honaine, qui a connu son apogée après la naissance d'Abdelmoumène Ben Ali El Mouahidi El Koumi, fondateur de la dynastie des Almohades, drainait l'or à travers son passage où des ruines existent toujours, notamment des tours de guets, dont celle de Sidi Brahim.

Les expéditions d'Abdelmoumène Ben Ali après sa rencontre avec Ibn Toumerte à Bejaia, vont conférer à cette cité un rôle majeur, a-t-il évoqué, rappelant la destruction du vieux rempart de l'ancienne cité, par les habitations édifiées en 1928 et par le village de regroupement de l'armée coloniale française

en 1950.

Les fouilles effectuées par Abderrahmane Khelifa ont permis de mettre à jour, également, la Casbah et le port et son chenal, entre autres.

Les ports de Mahdia en Tunisie, de Salé au Maroc et de Bejaia en Algérie avaient ce même type de chenal qui ouvrait la voie du port aux embarcations, a-t-il fait savoir, rappelant la prise en main de la «Route de l'or» par la tribu de Banou Hillal aux dépens des rois zianides.

Selon le conférencier, ces mêmes fouilles ont mis au jour de nombreuses maisons comme décrites par Léon l'Africain au 15ème siècle, renfermant 12 formes de puits et des céramiques vernissées.

Cette même cité abrita le port des Ifrenides, lequel deviendra plus tard le port le plus important des Almohades en Afrique du Nord, qui sera par la suite l'un des deux ports des Zianides de Tlemcen.

Le port sera partiellement détruit en 1534, après une brève occupation espagnole.

Honaine a vu débarquer un nombre important de réfugiés Morisques.

Lors des débats, l'accent a été mis par l'orateur sur l'intérêt de protéger ce qui reste de vestiges enfouis sous terre à Honaine, ainsi que les parties de remparts et tours de guet encore debout.

L'assistance s'est intéressée, également, au livre écrit en 2007 par Abderrahmane Khelif et intitulé «Honaine, ancien port du royaume de Tlemcen» qui décrit cette cité qui abritait le vieux port qui constituait, entre la période allant du 13ème au 15ème siècle, la porte du Maghreb arabe par laquelle s'opéraient les échanges de commerce entre l'Andalousie, l'Europe et l'Afrique.

Cette rencontre s'insère, selon le responsable du centre Ismet Touati, dans le cadre du cycle de conférences mensuelles, colloques et journées d'études, organisés entre mai et septembre, par ce centre qui se consacre à la recherche.

## SÉTIF :

## Parution d'un recueil de poèmes de l'écrivain et journaliste Salah Boulaâraoui

Un recueil de trente poèmes intitulé «Min dakiret el hilm el ouahage» (mémoires d'un rêve incandescent), écrits entre 1984 et 2017, du journaliste et écrivain Salah Boulaâraoui est paru lundi aux éditions Dar El Maher, a-t-on appris de l'auteur.

Ce livre qui se veut un recueil des meilleurs travaux littéraires de son auteur, traite de nombreuses questions

sociales et politiques ayant touché l'Algérie aux cours des deux dernières décennies, a révélé, à l'APS, M. Boulaâraoui. Il a par ailleurs expliqué que cet ouvrage sera dans les jours à venir suivi par la parution d'un autre recueil intitulé «Min alghaz El Bahr» et d'une étude sur la littérature étrangère sous le titre «sawt ifrikia el mouadiba fi el chiir el zingî».

## PATRIMOINE

## Le «Moual sraoui», un art authentique incontournable dans les fêtes sétifiennes

De toutes les expressions artistiques des Hauts-Plateaux sétifiens, le sraoui apparaît comme la plus enracinée dans la société locale, au point que ce genre musical est devenu l'élément incontournable des fêtes de cette région, a estimé le commissaire du festival local de la musique et de la chanson sétifiennes.

En marge de la 10ème édition du festival de la musique et de la chanson sétifiennes, Aïssa Djirar a affirmé à l'APS que le chant Sraoui qui rythme les fêtes sétifiennes, est un art authentique qu'on retrouve dans plusieurs pays arabes, tels que le Liban, la Syrie, l'Irak, la Palestine et l'Egypte et qui est de ce fait loin de se limiter à une région particulière.

Il a révélé que le mot sraoui tirerait ses origines de l'arbre «El Srou» (le cyprès) ou bien de sraya (montagnes) indiquant que ce genre d'expression artistique remonte à la période antéislamique et a d'abord été l'apanage des femmes qui exprimaient, à la force de leur voix, leurs peines et leurs joies.

Mais au fil du temps, ce cri, sorte de blues répandu dans les régions montagneuses, s'est développé pour porter maintenant divers noms selon les régions, «Achewiq» en Kabylie, «Sraoui» dans les Hauts-Plateaux ou encore «Moual» dans de nombreux pays arabes.

Ce chant populaire a également été utilisé par les moudjahidine lors de la guerre de libération nationale pour s'adresser des messages codés, chose qui fut magnifiquement portée à l'écran



dans le film «Patrouille à l'Est» du réalisateur Amar Laskri avec les cris «awe Alikom», «Awe Afia», a-t-il poursuivi.

Dans un souci de préserver cet art et ne pas le laisser disparaître, M. Djirar a fait savoir que le ministère de la Culture a décidé que le festival local de la musique et de la chanson sétifiennes changera d'appellation à partir de l'année prochaine pour devenir «le festival national du Moual sraoui» avec l'intention de l'élever, dès sa deuxième édition, au rang de festival international.

Bien que ces dernières années le sraoui ne soit plus en vogue, plusieurs artistes algériens continuent tout de même de pratiquer ce genre musical avec brio à l'exemple de Bekakchi El Kheir, Mourad Staifi, Djamilia El Annabia, Kamel El Guelmi ou encore Bariza El staïfia.

APS

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT &amp; L'URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME &amp; DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA DE M'SILA

## MISE EN DE MEURE N 02

L'Entreprise rekba Mohamed domiciliée aux cite elarbi tabessi n : 05/65 Boussaada

commune de m'sila attributaire du marché n : 206/2014 approuvé le :18/06/2014 d'un

montant de : 76.680.604.66 DA

Relatif à la réalisation :

Etude, Réhabilitation et Développement de les Zones Activités Boussaada et ain el meleh

Lot N 09/ Réalisation des travaux de l'assainissement de la Zone Activité commune ain el meleh

Est mise en demeure avant réalisation de procéder au commencement des travaux objet

de ce marché dans un délai de 03 jours à compter de la première parution de la présent

mise en demeure sur les journaux nationaux

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur relatives aux marchés publics seront appliquées.

ILLIZI :

## El-Adjla Boughedad remporte le premier prix du Festival national de la poésie amazighe

Le premier prix du meilleur texte poétique amazigh a été décerné à El-Adjla Boughedad de la wilaya de Bouira, lors de la cérémonie de clôture, lundi soir, du Festival national de la poésie amazighe (Illizi, 20-24 octobre).



La poétesse, qui a traité à travers les œuvres présentées lors de ce festival différents thèmes liés au patrimoine culturel et identitaire national, s'est dite «heureuse» d'avoir atteint son objectif à travers cette «opportunité de rencontre avec des participants représentant différentes variantes de la langue amazighe», variantant cette consécration comme «un hommage à l'écrivain Mouloud Mammeri».

Lors de la cérémonie de clôture de ce festival organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de l'homme de Lettres Mouloud Mammeri, cinq poètes ont été primés, sachant que la deuxième place est

revenue à Saâdia Benamara (Oran), la troisième à Jimmy Amazighi (Batna), la quatrième à Abdallah Kaïri (Tamanrasset) et la cinquième à Salah Tirichine (Ghardaïa).

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a indiqué que le festival national de la poésie amazighe «a atteint ses objectifs» et a été réussi dans les différents volets de son programme, en plus du fait qu'il constitue une fierté pour la wilaya d'Illizi qui l'a abrité et qui contribue continuellement à la promotion de la culture et de la langue amazighe. Cette

manifestation culturelle a été l'occasion aussi de projeter un documentaire sur les différentes étapes de son organisation et ce, dans le but de répertorier toutes les activités menées par le HCA à travers le pays.

S'étalant sur quatre jours, le festival a donné lieu à l'organisation d'un atelier d'apprentissage de Tamazight dans les écoles primaires, d'un forum de formation destiné aux guides touristiques des wilayas de Tamanrasset et Illizi, d'une conférence sur l'apport de l'écrivain Mouloud Mammeri à la promotion de la culture amazighe, ainsi que d'un concours de la poésie amazighe.

EGYPTE

## La pièce «Ghourour essarsour» participera au Festival international de théâtre pour enfants d'Assouan

La pièce «Ghourour essarsour» (l'orgueil de la cigale) produite par le Théâtre régional de Constantine (TRC) conjointement avec la coopérative culturelle El Massil, participera à la 4ème édition du festival international des arts spontanés et de théâtre pour enfants qui se tiendra à partir du 5 novembre prochain à Assouan (Egypte), a indiqué lundi Salah-Eddine Torki, président de la coopérative.

Auteur et réalisateur de la pièce, M. Torki a précisé que sa coopérative a reçu une invitation spéciale pour participer à ce festival durant



lequel sa pièce est programmée pour le 8 novembre prochain.

L'équipe du spectacle composée de 6 artistes dont Saâd Kimouche, Khaled Ferradji et Aymen Hamoudi

se rendra le 3 novembre en Egypte, a ajouté la même source, qui a souligné que la pièce produite en 2017 est centrée autour des valeurs de l'entraide et de l'amitié en reprenant dans un style

chargé de suspens le célèbre conte de la cigale et la fourmi. Lancé il y a 4 ans à Louxor, puis transféré à Assouan, le festival international des arts spontanés et de théâtre pour enfants connaîtra la participation d'artistes issus de 13 pays, à savoir l'Italie, le Canada, la Belgique, l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Soudan, l'Algérie, la Tunisie, le Liban, le Burundi, la Jordanie, le Maroc et l'Irak.

A noter que la coopérative El Massil a participé au mois de mars passé au festival arabe de théâtre pour enfant de Manzel Chaker à Sfax (Tunisie).

ETATS-UNIS

## Le film "Boo 2!" s'empare du box-office nord-américain

Le long métrage "Boo 2!", mêlant comédie et épouvante s'est emparé du box-office nord-américain, en prenant la première place dès sa sortie, selon les estimations publiées dimanche par Exhibitor Relations.

Avec 21,6 millions pour son premier week-end, "Boo 2!" est le dixième film de Tyler Perry à arracher la première place dès sa sortie, selon le site spécialisé Deadline.

Avec le polyvalent Tyler Perry en acteur principal, scénariste, réalisateur et producteur, "Boo 2!", produit par Lionsgate, retrouve le personnage de la grand-mère Madea et ses compagnons qui séjournent dans un camping hanté par des monstres. "Geostorm", une autre nouveauté, entre directement à la deuxième place mais avec des recettes décevantes pour une production des studios Warner Bros. Le thriller de science-fiction récolte 13,3 millions de dollars. Le film d'épou-

vante "Happy Birthdead" plonge de la première à la troisième place, avec seulement 9,4 millions de dollars de recettes pour son deuxième week-end, et 40,7 millions depuis sa sortie.

Produit par Jason Blum, derrière les sagas de Paranormal Activity, "Happy Birthdead" raconte l'histoire de Teresa, une jeune étudiante, interprétée par Jessica Rothe, qui revit inlassablement la même terrible journée s'achevant par sa mort violente. Les recettes de "Blade Runner 2049", la suite du film culte de Ridley Scott avec Harrison Ford et Ryan Gosling, continuent de fondre, avec seulement 7,2 millions pour sa troisième semaine, et 74 millions au total.

Avec Jeff Bridges, et Josh Brolin, l'histoire tragique de pompiers américains combattant un gigantesque brasier, "Only the brave", se place sur la cinquième marche à sa sortie avec six millions de dollars.

CINÉMATHEQUE

D'ORAN :

## Le patrimoine filmique national à l'honneur



Le patrimoine filmique national est mis à l'honneur cette semaine à Oran à la faveur de la projection, à la cinémathèque locale «Ouarsenis», d'une dizaine d'œuvres restaurées et numérisées.

«Les films présentés au public oranais jusqu'au 1er novembre prochain ont bénéficié d'une opération de restauration et de numérisation dans le cadre du programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie», ont indiqué les organisateurs.

«Ce programme qui est porté par le ministère de la Culture, a été initié au titre de la coopération algéro-européenne», a précisé à l'APS Latifa Lafer, historienne et critique de cinéma chargée de l'animation des séances de projection relatives à cette opération.

La cinémathèque d'Oran est la deuxième structure culturelle à accueillir cette manifestation entamée la semaine dernière à Alger et qui se poursuivra jusqu'à décembre en sillonnant d'autres villes, à savoir Saïda, Mascara, Constantine, Annaba et Bejaïa, a expliqué Mme Lafer.

«Les films présentés dans ce programme s'inscrivent dans un projet à long terme de restauration d'œuvres majeures du cinéma algérien, mené par le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA)», a-t-elle souligné.

Le cycle de projections comprend plusieurs longs-métrages à l'instar de «Tahia ya Didou» de Mohamed Zinet (1971), le premier à avoir été restauré à l'initiative du Centre algérien de la cinématographie (CAC ou Cinémathèque algérienne).

Ce cycle itinérant permet aux amoureux du 7ème Art de découvrir ou de revoir d'autres perles du patrimoine filmique national, dont «Leila et les autres» de Sid Ali Mazif (1977), «Les Déracinés» de Lamine Merbah (1977), «Patrouille à l'est» de Amar Laskri (1971), «Zone interdites» de Ahmed Lallef (1972), et «L'Aube des damnés» de Ahmed Rachedi (1965).

Le programme comporte d'autres affiches à succès comme «Les Vacances de l'inspecteur Tahar» de Moussa Haddad (1973), «La Citadelle» de Mohamed Chouikh (1988), «Les Enfants du vent» de Brahim Tsaki (1980), et «Omar Gatlati» de Merzak Allouache (1976).

Les débats engagés avec le public à l'issue des séances permettent aux jeunes spectateurs de se replacer dans le contexte de l'époque de production de ces œuvres qui s'inscrivent pour la plupart dans le registre du cinéma révolutionnaire et engagé, a indiqué Mme Lafer.

«Cet événement permet encore de mettre en relief l'importance des métiers qui accompagnent la réalisation et la fabrication de l'œuvre, comme ceux en rapport avec l'archivage, la conservation, la restauration et celui d'animateur-cinéma», a soutenu la spécialiste.

APS





## GHARDAÏA : 300 concurrents attendus au marathon des Dunes le 26 décembre prochain

Près de 300 concurrents d'une dizaine de nationalités prendront part à la 14<sup>ème</sup> édition du Marathon des Dunes, prévue du 26 décembre au 1 janvier prochains dans la wilaya de Gharadaïa, a annoncé lundi soir l'organisateur de cet événement, Abdelmadjid Rezkane.

Cet événement sportif, organisé sous le signe «Sport, Santé Culture, Tourisme et Environnement» par «Pro organisation», une agence de communication en partenariat avec la Fédération nationale du sport pour tous, se caractérise par un parcours oasien singulier où les participants pourront, en plus de la course, apprécier la beauté du paysage de la vallée du M'zab et ses ksour ainsi que l'oasis pittoresque de Métlili, a indiqué l'organisateur dans un point de presse organisé en marge de l'installation du comité d'organisation locale.

Le parcours de ce marathon des Dunes, qui comporte 3 étapes de 10 km chacune, est conçu pour joindre l'utile à l'agréable, permettant aux participants de traverser entre autres, la vallée du M'zab classée patrimoine universel, les palmeraies et le ksar millénaire d'El Atteuf, le séculaire rempart du ksar de Béni-Isguen ainsi que la région de Métlili avec ses dunes et palmeraies, a fait savoir M.Rezkane.

Cette manifestation sportive à portée touristique, qui se déroulera en allure libre pour les participants des deux sexes et de différents âges, s'aligne sur le principe de la durabilité de l'environnement, la préservation de la nature et de la culture, a précisé l'organisateur, ajoutant qu'elle vise aussi à promouvoir l'image de la région comme une destination touristique internationale ainsi que la sécurité et la stabilité dont jouit l'Algérie.

Cette 14<sup>ème</sup> édition, qui se veut une occasion d'accompagner les coopératives locales pour l'exposition des produits du terroir et encourager l'artisanat local, vise également à promouvoir le patrimoine culturel et architectural de la région, a-t-on indiqué.

Côté médiatique, la région de Gharadaïa sera sous les projecteurs des caméras le temps de la course puisqu'en plus de la presse nationale, une dizaine de chaînes internationales couvriront la manifestation pour des milliers de spectateurs aux quatre coins du monde, a-t-on fait savoir.

## JEUX MÉDITERRANÉENS-2021 : M.Ould Ali : «Le complexe sportif d'Oran sera livré dans les délais impartis»

Les travaux engagés au niveau des différentes infrastructures devant abriter les Jeux méditerranéens (JM) 2021 à Oran avancent très bien, a estimé lundi le ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, tout en se montrant optimiste quant à la livraison de ces projets dans les délais impartis.



«Je suis de près l'évolution des travaux dans les différents chantiers du complexe sportif d'Oran qui abritera l'essentiel des compétitions sportives des jeux méditerranéens et je dois dire que les choses avancent bien dans ce registre, ce qui nous permet d'être optimistes quant à la livraison des nouvelles infrastructures dans les meilleurs délais», a déclaré M.Ould Ali à l'APS en marge de la clôture du tournoi de l'amitié organisée par l'association «la Radieuse» à Oran.

Outre le stade olympique de 40.000 places, le complexe nautique, ainsi que la salle Omnisport et le village méditerranéen, seront tous au rendez-vous selon les délais impartis à la société chargée par la réalisation de ces ouvrages, a-t-il encore assuré.

Pour le stade olympique, il devrait être livré en mars 2018, selon les assurances des responsables de la société chinoise qui se charge de la réalisation du complexe sportif d'Oran données au chef de l'exécutif de la ville au cours d'une récente visite de ce dernier sur les lieux.

Concernant le complexe sportif dans sa totalité, il devrait être opérationnel en fin de l'année 2019, soit deux années avant le début des jeux

méditerranéens que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire.

Revenant sur l'évolution des travaux engagés au niveau des nouveaux stades en construction dans d'autres villes, à l'image d'Alger (Baraki et Douera) et Tizi Ouzou, le responsable de la tutelle, tout en reconnaissant le retard accusé en la matière comparativement au stade d'Oran, a indiqué que suite à des instructions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Premier Ministre, M. Ahmed Ouyahia a dégagé des enveloppes budgétaires pour lever toutes les entraves que rencontrent ces projets et les livrer dans les meilleurs délais.

### «Les structures sportives doivent réunir les activités sportives et de jeunesse»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a insisté lundi à partir de Chlef sur l'impératif de réunir les activités sportives et de jeunesse au sein des structures sportives.

Lors d'une visite au chantier d'un pôle sportif et de jeunesse, en réalisation dans la commune de Chettia et dont le taux d'avancement des travaux est estimé entre 60 et

80%, M. Ould Ali s'est félicité de l'application (au niveau de ce site) de cette stratégie (association de ces deux activités sportive et de jeunesse), tout en exprimant son souhait de voir cette initiative généralisée aux autres wilayas du pays.

Dotée d'une piscine, d'une salle omnisports, d'une auberge de jeunes, d'une bibliothèque scientifique, d'un stade de football couvert d'un tapis synthétique et d'un terrain de pétanque, la structure devrait contribuer à la relance de l'activité sportive dans la commune de Chettia (l'une des plus peuplées à Chlef), tout en offrant un espace de détente pour sa jeunesse, selon les explications fournies au ministre.

M. Ould Ali s'est également rendu au centre régional de regroupement et de préparation des sélections nationales de la cité olympique, dont la mise en exploitation est prévue début 2018.

La mise en service de ce type de centres de préparation va renforcer la coordination entre les fédérations sportives et les sélections nationales qui pourront ainsi se passer des stages de préparation à l'étranger, a-t-il affirmé, soulignant que ce projet, au même titre que les centres de préparation de Tipasa, Annaba, Sidi BelAbbes, Constantine et Biskra, sont le fruit du Programme présidentiel, qui s'est intéressé au sport et aux jeunes, de manière à faire émerger leurs talents et dons sportifs.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports n'a pas manqué, en outre, de louer l'utilité de ce type de structures adaptées aux besoins des élites sportives nationales, voire même étrangères, a-t-il soutenu.

En perspective des 5<sup>èmes</sup> championnats d'Afrique de cross-country, prévus en mars prochain à Chlef, El Hadi Ould Ali a inspecté le parcours de cross country Chahid Ahmed Kellouche, avant d'appeler à la mobilisation de tous les moyens pour la réussite de cet événement sportif d'importance pour l'athlétisme national, dont la wilaya de Chlef a toujours occupé les premières places du podium.

L'opportunité a donné lieu à l'inspection, par le ministre, de nombreux projets de son secteur, avant l'inauguration de la maison de jeunes Guoudjil Ahmed (suite à une action de réhabilitation) à la cité Ouled Mohamed, où il a assisté à des exhibitions folkloriques et sportives.

Entre 1999 et 2017, la wilaya de Chlef a bénéficié d'une enveloppe globale de plus de 12 milliards de dinars, affectée à la réalisation de plus de 200 projets sportifs et de jeunesse, parmi lesquels 135 ont été réceptionnés, alors que 56, en cours de réalisation, seront réceptionnés prochainement.

### «La commission de lutte contre la violence dans les infrastructures sportives sera bientôt réactivée»

La commission nationale de lutte contre la violence dans les infrastructures sportives sera bientôt réactivée, a appris l'APS du ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali.

Une commission multisectorielle de lutte contre la violence, qui diffère des autres commissions du genre créées précédemment, avait été mise sur pied en 2014 par l'ex-ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, mais elle s'est «éclipsée» après quelques réunions.

«Nous avons mis en place jusqu'à une trentaine de comités au niveau des différents wilayas du pays.

L'opération se poursuit pour aboutir à un organe solide qui va nous aider à endiguer ce fléau étranger à notre société», a déclaré Ould Ali, lundi soir à Oran, en marge de la clôture du tournoi de l'amitié organisée par l'association «La Radieuse».

La violence dans les milieux sportifs s'est propagée ces dernières années.

Elle ne touche pas seulement les stades de football, mais également les infrastructures abritant d'autres disciplines sportives.

Le début de la saison footballistique en Algérie a été entaché encore par des scènes de violence regrettables, notamment lors de certains matchs des divisions inférieures, comme signalé par le bureau fédéral au cours de sa réunion en début de cette semaine.

La lutte contre la violence devra être l'affaire de toutes les parties, pas seulement d'un club ou d'une fédération.

«Nous allons procéder à de larges consultations pour lutter efficacement contre ce fléau», a encore souligné le ministre.

APS

## VOLLEY-BALL / CAN-2017 (GR. D - 3<sup>È</sup> JOURNÉE) : L'Algérie domine le Rwanda (3-0) et assure la première place de sa poule

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) a pris la première place du groupe D, en dominant son homologue rwandaise sur le score de 3 sets à 0 (25-18, 25-22, 25-23), pour le compte de la 3<sup>ème</sup> et dernière journée du groupe D disputée mardi au Caire.

Le «Six» algérien qui termine invaincu la phase de poule après les deux premières victoires

décrochées face au Botswana et le Tchad sur les mêmes scores de 3 sets à 0, s'adjuge la première place du groupe avec 9 points, devant le Rwanda deuxième qualifié pour les quarts de finale avec 6 points.

Le deuxième match du groupe D, sans enjeu, oppose le Botswana au Tchad à partir de 15h00.

Au total, 14 pays prennent part au Championnat d'Afrique qui se pour-

suit jusqu'au 29 octobre au Caire.

Les deux premiers de chaque groupe (A, B, C, D) seront qualifiés pour les quarts de finale et les trois premiers du classement final assureront



leur qualification au Mondial 2018 prévu du 10 au 30 septembre en Italie et Bulgarie.

## YOSEIKAN BUDO/ MONDIAL 2017 : L'Algérie se contente de la troisième place

La sélection algérienne de Yoseikan Budo s'est contentée de la troisième place au championnat du monde de Yoseikan Budo disputé en Tunisie, échouant à préserver son statut de vice-champion réalisé lors de la précédente édition tenue en 2016 en France.

L'Algérie a récolté lors de ce rendez-vous mondial une médaille d'or, cinq en argent et quatre en bronze, alors que le titre mondial est revenu à la Tunisie (7 médailles d'or) devant la France.

L'unique médaille algérienne en vermeil a été remportée par Mouloud Ben Nouar (tambo / - 85 kg), les médailles d'argent sont revenues à Fouad Klakh (kata / - 65 kg), Djamel Ait Ammar (tchobo / - 80 kg), Mustapha Tarchount (nitambo / - 70 kg), Nessma Boudjriba (atemi / + 72 kg), et Sarah Achouri (atemi / - 65 kg).

Le bronze a été décroché par Islem Ighilagha (kata / + 90 kg), Abderrahmane Ilochoune (tchobo / - 75 kg), Zahra Bou Medjmadjem (kata / - 60 kg) et Lydia Hssein (tombo / - 80 kg).

Pourtant, le directeur des équipes nationales (DEN) de la FAAM, Youcef Hakani a affirmé à l'APS, à la veille du coup d'envoi de cette compé-



dition, que «L'Algérie visait le titre mondial», ce qui aurait été une première historique.

Les Algériens ayant pris part à ce rendez-vous sont issus de clubs représentant les

ligues suivantes : Boumerdes (6 clubs), Tizi Ouzou (1 club), Alger (2 clubs), Béjaïa (2 clubs) et Médéa (1 club).

Ce mondial a enregistré la participation de plus de 100

athlètes issus de douze pays : la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Maroc, le Luxembourg, Madagascar, Canada, et Taiwan.

## CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE-2017 (7E ET DERNIÈRE ÉTAPE) : Le Tunisien Nouisri remporte la 20e édition



Le Tunisien Ali Nouisri a remporté le maillot jaune de la 20e édition du Tour d'Algérie cycliste-2017 (TAC-2017) dont la dernière étape, reliant Boussaâda à Biskra, a été décrochée par l'Algérien Kerrar Ayoub du Club Sovac.

L'Algérien Kerrar a franchi la ligne d'arrivée de l'étape longue de 178 km au sprint final en 3h41:21, devant ces compatriotes Ouitis Mohamed Zakaria et Kerrar Zine Eddine de l'Atlas Bli-déen, crédités du même temps. Les prétendants étaient nombreux pour la victoire finale du maillot jaune, désignant le vainqueur de la 20e édition du Tour d'Algérie-2017 (TAC-2017), mais le dernier mot est revenu au Tunisien Ali Nouisri, au nez et à la barbe des Algériens, notamment Azzedine Lagab du GS Pétroliers, battu dans les dix derniers mètres de l'arrivée. Au classement général du TAC-2017, le Tunisien Ali Nouisri a décroché le maillot jaune de leader, alors que le maillot vert du meilleur sprinteur est revenu à l'Algérien Hamza Yacine du GS Pétroliers. Le maillot blanc a été porté par l'Algérien Abderrahmane Mansouri du Club Sovac, tandis que le maillot orange du meilleur combatif a été remporté par Ouitis Mohamed Zakaria. Avec trois victoires d'étapes, le GS Pétroliers a remporté le classement par équipes, devant la sélection tunisienne (séniors) et la formation algérienne de l'Atlas bli-déen.

Dès les premiers kilomètres de la plus longue étape du Tour-2017, huit coureurs dont quatre Algériens (3 de l'Atlas Bli-déen et Kerra Ayoub du Club Sovac) se sont lancés dans une échappée qui a pris plus de sept minutes sur le peloton, mené par les coéquipiers du maillot jaune, Azzedine Lagab du GS Pétrolier.

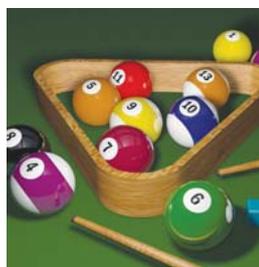
Les huit coureurs de tête n'ont trouvé aucune difficulté pour poursuivre leur aventure, en passant les deux sprints intermédiaires, situés à Ben Srour (42 km) et Bir Naâma (105 km), tous les deux remportés par l'Algérien Kerrar Ayoub du Club Sovac. L'arrivée à Biskra s'est disputée au sprint final avec un podium 100% algérien.

## CHAMPIONNAT ARABE DE BILLARD, LIBAN 2017: Sétif abritera le stage des athlètes algériens

Un stage préparatif de trois jours aura lieu à El Eulma (Sétif), du 25 au 27 octobre 2017, en vue du prochain championnat arabe de billard prévu au Liban du 5 au 11 novembre, a indiqué

la Fédération algérienne de raffle et billard (FARB) dans un bref communiqué sur sa page facebook. Selon la même source, cinq joueurs sont concernés par ce stage, il s'agit de Benaïssa Hi-

chem, Negrache Benamrane, Fekrache Mohamed (MSBA - Sidi Belabbes), Zouali Adel (LWMBR - Mostaganem) et Ouali Said (MBB - ligue d'Alger).



## HANDBALL/ COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2018 (PRÉPARATION) : La FAHB dévoile la liste des joueurs participants au tournoi des 4 nations de Tunis

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a dévoilé lundi la liste des joueurs qui prendront part au tournoi amical des quatre nations prévu à Tunis du 26 au 28 octobre, en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon.

La sélection algérienne qui a rallié Tunis ce lundi, sera en stage précompétitif du 23

au 25 octobre avant de participer au tournoi des 4 nations qui verra la participation de la Tunisie (pays hôte), de l'Arabie Saoudite et du Bahreïn.

Pour ce tournoi, le «Sept» algérien sera dirigé par Farouk Dehili, alors que la FAHB avait désigné en septembre dernier le technicien croate Sead Hasanefendi à la tête de la sélection pour un contrat de deux

ans.

L'ex sélectionneur de la Serbie et de la Tunisie devait arriver le 15 octobre à Alger pour la signature de son contrat, mais il n'a pas donné signe de vie. L'équipe nationale est restée sans entraîneur depuis le départ de Salah Bouchekriou à l'issue de la CAN-2016 disputée au Caire (Egypte).

APS



## JO D'HIVER 2018 : La flamme olympique allumée à Olympie (Grèce)

La flamme olympique des Jeux olympiques d'hiver (JO-2018), qui débiteront le 9 février 2018 à Pyeongchang (Corée du sud), devait être allumée à Olympie, berceau des Jeux olympiques durant l'Antiquité. La pluie pourrait toutefois venir jouer les trouble-fêtes lors de la cérémonie, à laquelle doivent notamment participer le président grec Prokopios Pavlopoulos, le premier ministre sud-coréen Nak-Yon Lee et le président du Comité olympique Thomas Bach. Selon la tradition, la torche olympique doit être allumée dans le temple d'Héra au moyen

d'un miroir concave qui concentre les rayons du soleil au cours d'une cérémonie en costumes, inspirée de l'Antiquité.

Mais les officiels grecs ont d'ores et déjà tout prévu.

Si par malheur, l'allumage traditionnel ne pouvait se faire en raison des mauvaises conditions météorologiques, la torche allumée dimanche lors de la grande répétition avec les officiels grecs sera utilisée.

Thanasis Vasileiadis, président de la Commission du relais olympique, veut toutefois rester positif.

«Même si la météo ne s'annonce pas très bonne, nous espérons que tout va pouvoir se dérouler comme prévu», a-t-il déclaré.

C'est l'actrice grecque Katerina Lehov qui doit allumer la torche, vêtue du costume traditionnel des prêtresses antiques, avant de la tendre au premier membre du relais olympique, le skieur de fond et biathlète grec de 24 ans, Apostolos Angelis.

Le deuxième relayeur sera l'ancien footballeur international nord-coréen, Park Ji-Sung, 37 ans, qui a notamment joué pour Manchester United et Eindhoven.

En tout, la flamme olympique va parcourir 2.129 kilomètres sur le territoire grec et doit arriver à l'Acropolis d'Athènes le 30 octobre prochain.

505 relayeurs porteront la mythique torche, et 36 cérémonies officielles sont prévues dans 20 municipalités grecques pour accueillir la flamme, qui sera ensuite transmise le 31 octobre au comité organisateur de Pyeongchang 2018 lors d'une cérémonie au Stade panathénien d'Athènes, qui a accueilli les premiers jeux Olympiques modernes en 1896.

APS

## GOALBALL / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2017 (MESSIEURS/DAMES): Les champions d'Afrique algériens visent les mondiaux de Suède



La sélection algérienne de Goalball, sacrée championne d'Afrique en Egypte aussi bien chez les messieurs que chez les dames visera désormais plus haut lors des prochains rendez-vous, notamment les championnats du monde 2018 en Suède.

«Comme toujours, nous sommes contents d'avoir bien représenté l'Algérie sur le plan international, et nous sommes d'autant plus heureux que notre parcours a été un sans faute, puisque nous avons remporté la totalité de nos matchs, jusqu'en finale, où nous avons battu l'Egypte, pays organisateur du tournoi, pour défendre notre titre» a déclaré à l'APS l'entraîneur de l'équipe masculine, Djafar Ould-Yahia, dont l'ambition semble grandissante.

«Nous étions champions d'Afrique en titre et le fait d'avoir bien défendu notre titre en Egypte nous pousse à viser plus haut, notamment lors des prochains championnats du monde, prévus en juin 2018 en Suède, et pendant lesquels nous espérons réussir d'autres bons résultats, pour continuer à bien représenter les couleurs nationales» a ajouté Ould-Yahia. Auréolée de son nouveau titre africain acquis dernièrement en Egypte, la sélection algérienne a été accueillie mardi à l'aéroport international d'Alger par le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) El Hadi Ould Ali, à son retour du Caire.

L'entraîneur de l'équipe masculine a assuré que «la défense de ce titre continental n'a pas été facile, car les équipes africaines ont beaucoup progressé depuis la précédente édition», organisée et remportée par l'Algérie, ce qui selon lui «a nécessité beaucoup de sacrifices pour aller au bout». Même son de cloche du côté de Mohamed Bentahat, son homologue de l'équipe féminine, ayant assuré que son «prochain objectif sera les JO de 2020» à Tokyo.

«Nous avons profité de ces championnats d'Afrique pour lancer quatre nouvelles joueuses en équipe première.

Elles n'ont que 19 ans et l'objectif immédiat consiste à leur faire gagner un maximum d'expérience, en prévision des prochaines olympiades au Japon» a-t-il expliqué.

Cette nouvelle vague de joueuses est composée de Salhi Nafissa, Boutaghane Soraya, Slimi Salha et Amar-Guella Fatima, qui pour leur première participation à un grand tournoi continental ont décroché le titre suprême. De leur côté, les anciennes joueuses étaient quasiment unanimes à reconnaître que ce nouveau titre africain a «meilleur goût que le précédent», qui pourtant a été remporté en Algérie. «Ramenner le titre de l'étranger, ce n'est pas comme le gagner à domicile. C'est complètement différent, surtout si c'est le pays organisateur qu'on a battu en finale, devant son propre public. Je suis bien placée pour le dire, car j'ai connu les deux sacres.

Donc, je peux faire la comparaison» a expliqué la capitaine d'équipe, Bourouba Saïda. Pour sa part, le ministre Ould Ali s'est réjoui de ce double sacre continental, affirmant que c'est toujours un plaisir de voir des athlètes algériens hisser haut le drapeau national. Le MJS a profité de l'occasion pour réitérer, devant les journalistes, le soutien indéfectible du gouvernement au sport national, ainsi qu'aux personnes qui le font, qu'ils soient athlètes ou encadreurs. Le Goalball est une discipline paralympique, destinée à des athlètes ayant une vue déficiente.

## FOOTBALL

### Le stade du 5-Juillet sera rouvert dans une dizaine de jours

Le stade du 5-Juillet (Alger), de nouveau fermé depuis près d'un mois, sera opérationnel dans une dizaine de jours, a appris l'APS du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

«Les travaux de réhabilitation de la pelouse touchent à leur fin.

A priori, le stade du 5-Juillet sera rouvert dans une dizaine de jours», a déclaré Ould Ali lundi soir à Oran en marge de la clôture du tournoi de l'amitié organisé par l'association «La Radiouse».

La pelouse du grand stade de la capitale s'était sérieusement détériorée en début de saison, obligeant la tutelle



à prendre la décision de fermer cette infrastructure après avoir abrité quelques rencontres, dont celles du MC Alger et de l'USM Alger dans le cadre des coupes africaines interclubs.

Le même scénario s'était produit l'année dernière, quand la même pelouse a été refaite pour avoir été

endommagée pendant l'été.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a assuré qu'il «n'y aura désormais aucune négligence, et que la nouvelle pelouse sera soigneusement entretenue à l'avenir». «Je m'engage à ce que le même scénario ne se répète plus.

Les responsables de ces

graves négligences ont été sanctionnés, en étant relevés de leurs fonctions.

Ca donnera à réfléchir à l'avenir à leurs successeurs», a encore noté le ministre, qui a insisté sur la nécessité d'assurer un entretien permanent de la nouvelle pelouse. L'imminente réouverture du stade olympique soulagera en particulier les responsables de la Ligue de football professionnel qui éprouvent des difficultés pour domicilier les six clubs de la capitale évoluant en Ligue 1, surtout après la non-homologation du stade 1er novembre de Mohammadia (El Harrach).

Deux stades seulement (Omar Hamadi et 20-août) abritent les matchs des six clubs en question depuis le début de cet exercice, rappele-t-on.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/ DEMI-FINALES (RETOUR): Amir Sayoud (USM Alger) retenu dans l'équipe type de la CAF

Le milieu offensif de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Amir Sayoud a été désigné dans l'équipe type des demi-finales (retour) de la Ligue des champions d'Afrique disputée le week-end dernier, a indiqué hier la Confédération africaine de football sur son compte Twitter.

Sayoud a tiré son épingle du jeu lors du match disputé samedi sur le terrain du Wydad de Casablanca (défaite 3-1) comptant pour la seconde manche du dernier carré, même si l'USM Alger n'est pas parvenue à se qualifier pour la finale de l'épreuve. En match aller, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). Al-

Ahly du Caire, qualifié pour la finale aux dépens des Tunisiens de l'ES Sahel (aller 1-2, retour 6-2) compte six joueurs dans cette équipe type.

Le onze type des demi-finales (retour): Gardiens de but: Zoheir Laaroubi (WA Casablanca) Défenseurs: Youcef Rabah (WA Casablanca), Ali Maaloul (Al-Ahly du Caire), Mohamed Naguib (Al-Ahly du Caire), Ramy Rabia (Al-Ahly du Caire) Milieux: Moamen Zakaria (Al-Ahly du Caire), Amir Sayoud (USM Alger), Achraf Bencharki (WA Casablanca), Mohamed Ounajem (WA Casablanca) Attaquants: Junior Ajayi (Al-Ahly du Caire), Walid Azarou (Al-Ahly du Caire).



## FOOTBALL/ SANCTION: 2 matchs de suspension pour El-Melali (PAC), le huis clos pour le CRB Aïn Fekroun

L'attaquant du Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football) Farid El-Melali a écopé de deux matchs de suspension pour «comportement incorrect envers adversaires», a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le joueur du PAC devra s'acquitter également d'une amende de 20.000 dinars, précise la même source.

De son côté, l'entraîneur des gardiens de but du NA Hussein-Dey Merouane Messai est suspendu jusqu'à son audition par la commission de discipline de la LFP lors de la séance prévue le lundi 30 octobre. L'US Biskra et l'Olympique Médéa

ont écopé chacun d'une amende de 100.000 dinars pour respectivement «utilisation et jets de projectiles» et «mauvais comportement des ramasseurs de balles».

En Ligue 2 Mobilis, les entraîneurs des gardiens de but du CABB Arreridj Fodil Salem ainsi que le kinésithérapeute du même club Abada Khelifa ont été suspendus pour six mois dont trois avec sursis en plus d'une amende de 40.000 dinars pour «agression d'un joueur adverse».

Enfin, le CRB Aïn Fekroun a écopé d'un match à huis clos pour «jets de bouteilles d'eau sur le terrain» en plus d'une amende de 200.000 dinars.

## LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ US BISKRA: La succession de Belatoui ouverte

Quatre entraîneurs sont en lice pour diriger la barre technique de l'US Biskra, en remplacement d'Omar Belatoui, dont le départ s'est fait à l'amiable à l'issue du match nul concédé samedi à domicile face au MC Oran (2-2), dans le cadre de la 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club des «Ziban».

Il s'agit de Karim Khouda (ex-JS Saoura), Mohamed Mihoubi (ex-USM Blida), Nadir Leknaoui (ex-HB Chelghoum Laid) et Youcef Bouzid (ex-NA Hussein-Dey), précise la même source, soulignant que le président du club Brahim Saou devra trancher sur l'identité du futur entraîneur dans les prochains jours.

Belatoui est le cinquième entraîneur à quitter son poste depuis le début de



l'exercice en cours après Mourad Rahmouni (JS Kabylie), François Bracci (DRB Tadjenanet), Younes Ificen (USM

El-Harrach) et Samir Boudjaârane (USM Blida). Le nouveau promu en Ligue 1 a entamé lundi un stage préparatoire à l'école nationale des sports olympiques (ENSO) d'El-Bez à Sétif en vue du match en déplacement vendredi prochain sur le terrain de la JS Kabylie, dans le cadre de la 9e journée du championnat.

Ayant retrouvé l'élite du football national l'été dernier, l'USB peine à trouver ses marques en Ligue 1 avec un bilan mitigé d'une victoire, deux nuls et quatre défaites.

Les coéquipiers du gardien Si Mohamed Cédric comptent un match en moins à disputer sur le terrain de l'USM Alger. Au terme de la 8e journée, l'USB pointe à la 14e place au classement avec 5 points, juste devant l'USM El-Harrach (15e, 4 pts) et l'USM Blida (16e, 2 pts).

**FIFA :  
LE TROPHÉE  
POUR BUFFON**

Champion d'Italie et finaliste de la Ligue des Champions avec la Juventus Turin, Gianluigi Buffon (39 ans) a reçu le prix du meilleur gardien lors de la cérémonie The Best 2017. L'Italien, en concurrence avec Keylor Navas (Real Madrid) et Manuel Neuer (Bayern Munich), a été l'un des grands artisans de l'excellente saison des Bianconeri. Une juste récompense pour son année, mais aussi pour sa carrière.



**PEREZ SORT  
LES BARBELÉS  
POUR  
BENZEMA**

Que Gary Lineker se fasse une raison, Karim Benzema (29 ans, 5 matchs et 1 but en Liga cette saison) est intouchable au Real Madrid. Après Zinedine Zidane et Marcelo, au tour de Florentino Perez de défendre l'attaquant français, décrié ces dernières semaines. "Certains insistent pour critiquer Benzema, d'autres pour critiquer Zidane,

d'autres Cristiano Ronaldo, d'autres Marcelo... Mais c'est la vie. Les supporters connaissent très bien le football et en plus, aujourd'hui, il y a les réseaux sociaux, les médias... Ils critiquent ceux qu'ils n'aiment pas. Benzema est un mélange de Zidane et Ronaldo. Il met des buts comme Ronaldo et touche le ballon comme le faisait Zidane. C'est un luxe", a indiqué le dirigeant madrilène sur les ondes de la Cadena SER.

**Ronaldo sacré  
joueur de l'année**

Sans surprise, Cristiano Ronaldo, l'attaquant du Real Madrid, a été élu joueur de la saison 2016-2017, ce lundi soir lors du gala des Best FIFA Football Awards.

Le Portugais, qui était opposé à Lionel Messi (FC Barcelone) et Neymar (FC Barcelone/PSG), réalise le back-to-back puisqu'il avait déjà été sacré la saison dernière.

"Merci à mes coéquipiers au Real Madrid et à ceux de la sélection également. Ça fait des années que je travaille dur et avant tout ce que je veux, c'est gagner des trophées collectifs et individuels. Je suis heureux de remporter ce trophée pour ma famille. Merci beaucoup. (...) Je dois dire merci aussi aux fans. Merci de me soutenir. J'apprécie votre présence. Je suis tellement heureux", a-t-il confié.

**Zinedine Zidane  
sacré meilleur  
entraîneur de  
l'année par la FIFA**

Le football mondial décernait ses Oscars, lundi 23 octobre, à Londres, et a récompensé l'entraîneur français du Real Madrid. Un titre de plus au palmarès de Zinedine Zidane. La Fédération internationale de Football (FIFA), a décidé de récompenser la légende française du ballon rond, lundi 23 octobre, à Londres. Il était nommé aux côtés d'Antonio Conte, l'entraîneur de Chelsea, Massimiliano Allegri, celui de la Juventus. Un titre qui récompense la victoire de son club en finale de la Ligue des champions de l'UEFA.



**Bientôt une offensive  
pour Reus ?**

Il a beau être très fragile, Marco Reus (28 ans) fait toujours rêver les plus grands clubs européens. Touché à un genou et absent des terrains pour le reste de l'année 2017, l'attaquant du Borussia Dortmund intéresse Arsenal, qui pourrait passer à l'action selon Bild. A priori, une belle offre pourrait convaincre le club allemand, qui pourrait définitivement tourner la page avec son international allemand.

**Yaya Touré  
proche d'un  
départ**

Pas du tout utilisé par Pep Guardiola depuis le début de la saison, Yaya Touré (34 ans) est sur le point de quitter Manchester City. Selon le Daily Star, le milieu de terrain ivoirien pourrait prendre la direction de la MLS, plus précisément du côté du New York City FC. La franchise américaine, qui va perdre Andrea Pirlo, bientôt à la retraite, espère convaincre l'ex-capitaine des Éléphants au plus vite.



## ALGÉRIE-SERBIE-SUÈDE Benmeradi s'entretient avec les ambassadeurs serbe et suédois sur les questions économiques bilatérales

Le ministre du commerce, Mohamed Benmeradi s'est entretenu lundi à Alger avec l'ambassadeur de Serbie, Aleksander Jankovic et l'ambassadrice de Suède à Alger, Marie-Claire Sward Capra, lors de deux rencontres distinctes, sur plusieurs questions économiques bilatérales, indique un communiqué du ministère.

L'ambassadeur serbe a évoqué à cet effet les relations historiques entre les deux pays, tout en exprimant sa disponibilité à développer le volume des échanges commerciaux et contribuer à la création de partenariats dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, appelant à l'échange de visites entre les responsables des deux pays dans les différents secteurs et entre les hommes d'affaires afin de s'enquérir de près des potentialités offertes par notre pays, précise le communiqué. L'ambassadrice de suède à Alger a souligné pour sa part l'importance du marché algérien, mettant en avant les perspectives de partenariat entre les opérateurs suédois et algériens dans les différents domaines. Elle a annoncé, par ailleurs, que son pays envisageait de relever le plafond des investissements en Algérie, en particulier dans le domaine des industries mécaniques lourdes.

Le ministre du commerce a insisté, lors des deux entretiens, sur les nouveaux mécanismes mis en place par l'Etat pour la protection de l'économie nationale, la promotion du produit national et l'instauration d'un équilibre entre les importations et les exportations.

M. Benmeradi a évoqué les démarches de l'Algérie visant à relever les quotas d'exportations hors hydrocarbures et tous les efforts consentis par le ministère du commerce pour l'accompagnement et la promulgation de lois et la prise de mesures incitatives en faveur des opérateurs économiques algériens et étrangers.

## ALGÉRIE-TCHAD Formation professionnelle : l'Algérie et le Tchad conviennent de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki et l'ambassadeur du Tchad en Algérie, Baharadine Haroune, ont convenu de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine en privilégiant la formation des formateurs et les échanges en matière de programmes pédagogiques, a indiqué hier un communiqué du ministère.

A l'issue d'une rencontre au siège du ministère, «les deux parties ont convenu de poursuivre la réalisation du programme de coopération en cours et de l'étoffer, en privilégiant la formation des formateurs, le jumelage entre les établissements de formation et les échanges en matière de programmes pédagogiques», précise la même source, soulignant que MM. Mebarki et Baharadine Haroune se sont «félicités» de l'existence d'un mémorandum dans le domaine de la formation et l'enseignement professionnels a été signé entre les deux pays, le 18 mars 2014 à Alger.

Les deux parties ont, à l'occasion, noté avec satisfaction la mise en œuvre des recommandations inscrites dans le procès-verbal de la 3e session de la commission mixte de coopération tenue à Alger en mars 2015. L'ambassadeur du Tchad a tenu, à cet effet, à remercier l'Algérie pour l'appui et l'intérêt qu'elle marque de façon constante en matière d'assistance technique, en direction de l'appareil de formation tchadien.

Cette action qui contribue au «développement économique et social du Tchad», se manifeste notamment par «l'octroi de bourses de formation professionnelles», a-t-il précisé. Pour sa part, le ministre a réitéré «la disponibilité» de son département ministériel à «poursuivre et impulser» une nouvelle dynamique à l'assistance technique en direction de l'appareil de formation du Tchad, en application des orientations des autorités politiques du pays, ajoute le communiqué du ministère.

## 53<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE Le Président Bouteflika félicite le Président Edgar Chagwa Lungu

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue zambien Edgar Chagwa Lungu, à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de son pays, dans lequel il l'a assuré de sa «volonté» d'œuvrer au renforcement des relations d'amitié, de concertation et de coopération qui unissent l'Algérie et la Zambie.

«A l'occasion de la célébration du 53ème anniversaire de la République de Zambie, il m'est particulièrement agréable de vous présenter, au nom du peuple algérien, de son gouvernement et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de bien-être, de bonheur et de santé pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple zambien frère», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour relever avec satisfaction la qualité des relations d'amitié,

de concertation et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer ma volonté d'œuvrer, avec vous, à leur renforcement pour les hisser au niveau des aspirations de nos deux peuples frères», ajoute le président Bouteflika.

«Je tiens, également, à vous assurer de mon entière disponibilité à poursuivre, dans le cadre des objectifs de l'Union africaine, nos efforts communs pour la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement dans notre continent», conclut le président de la République.



## ALGÉRIE - NAMIBIE M. Ouyahia reçoit la vice-Premier ministre de la République de Namibie

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger, la vice-Premier ministre, ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République de Namibie, Mme Netumbo Nandi Ndaitwah, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Mme Nandi Ndaitwah effectue une visite de travail en

Algérie, dans le cadre de la tenue de la première session de la commission mixte de coopération algéro-namibienne.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, souligne le communiqué.

## ALGÉRIE - ETATS-UNIS Appel à bénéficier de l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme

Le coordinateur du Secrétaire d'Etat américain chargé du terrorisme, Ravy Gregorine a salué hier à Alger l'expérience algérienne en matière de la lutte contre le terrorisme, appelant à «partager cette expérience avec les autres pays du monde».

Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, M. Gregorine a précisé que son pays «a beaucoup appris de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme qui a frappé le pays durant la décennie noire», appelant à «partager cette expérience avec les autres pays du monde». Le responsable américain a

indiqué que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre de sa participation à la rencontre internationale sur la lutte contre le terrorisme, organisée à l'occasion du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), ajoutant que la rencontre était consacrée à l'examen du phénomène du crime transnational et du blanchiment d'argent.

Pour sa part, M. Mohamed Aïssa a fait savoir que sa rencontre avec le responsable américain s'articulait autour de l'expérience de l'Algérie adoptée par l'ONU pour la prévention contre le terrorisme et son éradication, ajoutant que l'expérience algérienne était «riche» et puisait sa

source dans «l'Islam modéré» et «l'histoire de l'Algérie forte de ses valeurs de cohabitation, de dialogue et de paix».

Le ministre a exprimé la disponibilité de l'Algérie «à partager cette expérience qui a permis au peuple algérien de mettre fin au terrorisme et de consacrer la paix et la sécurité».

A une question sur la réconciliation nationale, le ministre a souligné que c'est grâce à cette politique que l'Algérie a pu instaurer un espace sain pour le dialogue et combattre l'extrémisme jusqu'à atteindre l'étape de la prévention et de l'exportation de cette expérience.

## PARLEMENT L'APN prend part au Caire à un atelier de travail régional sur le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part depuis hier au Caire à l'atelier de travail régional, organisé par l'Institut international de justice et de la primauté de la loi, sous le slogan «Le rôle de la ligue des parlementaires et des

représentants de la justice pénale en matière de lutte contre le terrorisme: mise en œuvre des recommandations de Valletta issues du Forum mondial de lutte contre le terrorisme», indique un communiqué de l'Assemblée.

Cet atelier est consacré à «l'examen du rôle des parlementaires dans la définition des actions relatives à l'instruction, à la justice et aux mesures procédurales au sein de l'Etat en matière de lutte contre le terrorisme et son rôle dans la promulga-

tion des législations pour une lutte efficace contre le terrorisme, le contrôle des politiques et la préservation de la sécurité régionale.

L'APN sera représentée à ces travaux par le député Brahim Laaroussi.

## Participation de l'APN à l'Initiative de l'Italie pour la création du Réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part mercredi et jeudi à Rome à l'Initiative de l'Italie pour la création du réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. L'APN sera représentée à cette rencontre par la députée Saïda Ibrahim Bounab, précise le communiqué. Le Réseau des femmes mé-

diatrices de la Méditerranée constitue un espace d'échange d'expériences entre les représentantes des pays membres en coordination avec les Nations unies et son département des affaires politiques et de la coopération. Il vise également à tirer profit des initiatives des organisations féminines à l'instar de l'Union africaine des femmes médiatrices et du Réseau des

femmes africaines leaders», ajoute-t-on de même source. L'idée de création du Réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée est issue d'une «prise de conscience quant à l'importance de la participation des femmes des deux rives de la Méditerranée à la diffusion de la paix dans la région la plus exposée aux conflits dans le monde», conclut le communiqué.